

Ecole Française de Taiji Quan

BP 3002
49017 ANGERS cedex
Tél.: 41-43-67-40

FÉDÉRATION FRANÇAISE DES TAI CHI CHUAN TRADITIONNELS

78 rue de Rennes
75006 PARIS
Tél.: 45-43-03-96

COLLÈGE EUROPÉEN DES ENSEIGNANTS DU YANGJIA MICHUAN TAIJI QUAN

c/o Jean-Claude Trap
56, rue du Dr Mangeney
F-68100 MULHOUSE
Tél.: (1) 89 65 51 12

American West Yangjia Michuan Taijiquan Association (AWYMTA)

Sam Tomarchio, président
535 Liberty St. #203
El Cerrito, CA 94530, USA
Tél.: 510 527 2058

FÉDÉRATION SUISSE DE TAIJI QUAN (FST)

Luc Defago, président
40E route de Malagnou
1208 GENÈVE
Tél.: 022 789 54 37

THE YANGJIA MICHUAN TAIJIKUAN ASSOCIATION INT'L (TAIWAN)

87-1 Chungching North Road,
Sec.1
10F, Taipei, TAIWAN, REP. OF CHINA
Tél.: (02) 555-7890 ou 556-5797
Fax: (02) 881-2981
Contact: Wang Yen-nien

THE YANGJIA MICHUAN TAIJIKUAN TEACHERS' ASSOCIATION INT'L (TAIWAN)

87-1 Chungching North Road,
Sec.1
11F, Taipei, TAIWAN, REP. OF CHINA
Tél.: (02) 555-7890 ou 556-5797
Fax: (02) 881-2981
Contact: Wang Yen-nien

THE YANGJIA MICHUAN TAIJIKUAN CLUB OF SOUTH AFRICA

18, Kidbrooke Place
P.O. Box 801, 7200 Hermanus
RÉP. D'AFRIQUE DU SUD
Tél.: (0283) 61842
Contact: Maureen Poole

楊家秘拳
右極拳會



Amicale du Yangjia Michuan taiji quan



**BULLETIN N° 24
FÉVRIER 1997**

LE MOT DU PRÉSIDENT

Voilà un bulletin dense, riche, qui montre, s'il en était besoin, que les Rencontres sont les "thermes" où les eaux sont, sinon thérapeutiques, du moins des bains de jouvence et de tonification qui relancent la dynamique et la motivation de la pratique, redonnent un coup de fouet salvateur.

Les Rencontres sont un moment important, un retour aux "sources" qui semblent attendues par chacun de nous. Elles engendrent une fervente participation et une indéniable émotion que l'on retrouve a posteriori dans les écrits de ce bulletin... Alors, bonne lecture !

93 personnes présentes à SABLÉ pour le millésime 96. Ces Rencontres furent encore un véritable succès. Succès qui doit beaucoup à la compétence organisationnelle d'ARAMIS. Cette association ne se repose pas sur ses lauriers puisqu'elle s'engage illico dans la préparation des Rencontres JASNIERES qui, elles, drainent un minimum de 200 personnes... Chapeau à ARAMIS pour cette performance !

Un avant goût des festivités que concocte l'association de CAEN pour 1997 vous attend dans les pages de ce bulletin.

Pour éviter à Claudy un deuxième, voire un troisième, son de cloches, je lance un appel aux retardataires, aux poètes, aux rêveurs, aux contemplatifs pour qu'ils s'éveillent et envoient leur cotisations à Claudy JEANMOUGIN.

Le nouvel an occidental est fini, consommé, digéré. J'espère que vous avez résisté à l'avalanche gastronomique, et que, fort de cette innocuité, vous avez gaillardement enchaîné sur le nouvel an chinois. 97 est l'année du boeuf, symbole de la terre nourricière. Tout un programme !

Allez; bonne cuvée, et vive l' HEPATOUM !!!

Françoise PONGY

Compte-rendu de la réunion du Conseil d'Administration tenue le 9 novembre 1996 à Sablé (Sarthe)

La séance débute à 19h30, présidée par la Présidente sortante.

Le CA procède à l'élection du Bureau. Un tour de table permet de rassembler les candidatures suivantes :

Présidente :
Françoise Pongy

Trésorier :
Claudy Jeanmougin

Secrétaire :
François Schosseler

Le Bureau est élu à l'unanimité.

La Présidente sera aidée par une Secrétaire locale, Christine Zanella, et une Trésorière locale, Annick Rayssiguier.

La séance est levée à 19h45.



Confucius et ses disciples sur le rivage

YANGJIA MICHUAN TAIJI QUAN LIAN HUI
AMICALE DU YANGJIA MICHUAN TAIJI QUAN
B.P. 3002 - 49017 ANGERS CEDEX 01

Association n° 1/08578

Compte-rendu de l'Assemblée Générale Ordinaire
tenue le 9 novembre 1996 à Sablé (Sarthe)

Le 9 novembre 1996, au CREPS de Sablé (72 France), les membres de l'Amicale se sont réunis en Assemblée générale Ordinaire, sur convocation écrite faite par le Conseil d'Administration, en date du 5 octobre 1996.

Le décompte des membres présents fait ressortir 21 membres totalisant 22 voix (2 voix pour l'ATA comptant plus de cent cotisants).

La Présidente Françoise Pongy ouvre la séance en souhaitant la bienvenue aux personnes présentes.

Bilan moral et rapport d'activités

La Présidente effectue un rapide bilan moral. L'amicale se porte bien, a poursuivi un certain nombre d'activités dont certaines sont détaillées par la suite. Un problème de parution du bulletin a pu être noté et sera évoqué un peu plus tard.

Bilan financier

Le Trésorier explique brièvement le compte de résultats et le bilan qui sont donnés dans les tableaux ci-dessous.

a. Compte de résultats au 9 novembre 1996

Dépenses		Recettes	
Frais Financiers	482,70	ADH. IND. 94-95	150,00
Frais Divers de G.	3295,91	ADH. GROUPE 94-95	400,00
Déplacement administratif	768,40	BULLETIN ABN	360,00
Frais Poste	3851,40	ADH. IND 95-96	3610,00
ASSURANCE	1451,00	ADH. GROUPE 95-96	16730,00
BULLETINS	9321,90	SOUSCRIP WYN T2	39431,00
Revue Amicale	1985,40	REMB. RENCONTRE	29566,60
TELEPHONE	1430,78		
RECEPTION	484,00		
PUBLICITE	117,40		
T2/TRAD. WYN	200,81		
AV. RENCONTRES	24566,60	RENCONTRES ALES	1500,00
FESTIVAL 95	649,00		
TOME II WYN	39200,00		
Frais SCR T2-WY	15,00		
SOLDE	3927,30		
	91747,60		91747,60

b. Bilan au 9 novembre 1996

ACTIF		PASSIF	
Provision	15000,00	A NOUVEAU	26522,99
Immobilisation	90,00	A PAYER	54200,00
A RECEVOIR	26666,60		
CPT SUISSE FF	6129,83		
CAISSE SUISSE FF	833,45		
CCP FRANCE	5191,70		
CPT Crédit Ag.	1383,60		
CAISSE FRANCE	676,61		
LIVRET FRANCE	28678,50	SOLDE	3927,30
	84650,29		84650,29

Dans le budget prévisionnel, une provision de 5000,00 FF est proposée dans le cadre des projets épée et constitution de la vidéothèque. Cette proposition est adoptée à l'unanimité. Au vu des résultats, le montant des adhésions est maintenu à son niveau actuel.

Les bilans moral et financier sont approuvés à l'unanimité.

Fonctionnement du bulletin

Le retard de la livraison de l'automne est expliqué par une confusion dans l'expédition des informations de stage. La plupart ont été adressées à la Présidente qui les a fait suivre à Luc Defago qui les adressées à François Schosseler à son ancienne adresse... Ces informations ont été perdues et le retard accumulé a entraîné un délai fatal à la parution dans les temps du bulletin.

Il est donc rappelé que ces informations doivent être adressées directement à François Schosseler (17 rue Vauban, 67000 Strasbourg) et que les articles pour le bulletin doivent être envoyés à la Présidente. Dorénavant, un calendrier plus strict sera observé pour donner une marge plus confortable dans la réalisation du bulletin. Celui-ci paraîtra désormais à la fin des mois d'octobre, de février et de mai. Les articles à insérer devront arriver chez la Présidente avant la fin du mois précédant la parution.

La création de rubriques régulières telle que revue de presse, compte-rendu de lectures... serait souhaitable.

Les nouvelles associations pourraient aussi se présenter brièvement.

Livres

Le livre de WYN portant sur les applications est maintenant complètement traduit. Un retard final a été généré par un changement de logiciel de dernière minute. Néanmoins le texte devrait être prêt à la fin du mois. Le délai de parution dépendra ensuite de l'éditeur. On peut donner comme date probable la fin de l'année ou au pire fin janvier.

Serveur Internet

Ce projet est actuellement au point mort et attend une bonne volonté pour le faire fonctionner.

Fédération Européenne de TJQ

C'est un projet en gestation qui a déjà été discuté lors de trois rencontres à Strasbourg, aux Rencontres Jasmnières et à Amsterdam. Plus d'informations seront disponibles après le Forum de Hongrie. Il fait suite aux préoccupations d'un certain nombre d'enseignants, essentiellement professionnels, face aux rumeurs de réglementation en cours d'élaboration à Bruxelles. L'idée est donc de prendre position le plus vite possible, même si les statuts ne sont pas définitifs (Christian Bernapel). Luc Defago souligne que beaucoup de

YANGJIA MICHUAN TAIJI QUAN LIAN HUI
AMICALE DU YANGJIA MICHUAN TAIJI QUAN
 B.P. 3002 - 49017 ANGERS CEDEX 01

Association n° 1/08578

Compte-rendu de l'Assemblée Générale Ordinaire
 tenue le 9 novembre 1996 à Sablé (Sarthe)

Le 9 novembre 1996, au CREPS de Sablé (72 France), les membres de l'Amicale se sont réunis en Assemblée générale Ordinaire, sur convocation écrite faite par le Conseil d'Administration, en date du 5 octobre 1996.

Le décompte des membres présents fait ressortir 21 membres totalisant 22 voix (2 voix pour l'ATA comptant plus de cent cotisants).

La Présidente Françoise Pongy ouvre la séance en souhaitant la bienvenue aux personnes présentes.

Bilan moral et rapport d'activités

La Présidente effectue un rapide bilan moral. L'amicale se porte bien, a poursuivi un certain nombre d'activités dont certaines sont détaillées par la suite. Un problème de parution du bulletin a pu être noté et sera évoqué un peu plus tard.

Bilan financier

Le Trésorier explique brièvement le compte de résultats et le bilan qui sont donnés dans les tableaux ci-dessous.

a. Compte de résultats au 9 novembre 1996

Dépenses		Recettes	
Frais Financiers	482,70	ADH. IND. 94-95	150,00
Frais Divers de G.	3295,91	ADH. GROUPE 94-95	400,00
Déplacement administratif	768,40	BULLETIN ABN	360,00
Frais Poste	3851,40	ADH. IND 95-96	3610,00
ASSURANCE	1451,00	ADH. GROUPE 95-96	16730,00
BULLETINS	9321,90	SOUSCRIP WYN T2	39431,00
Revue Amicale	1985,40	REMB. RENCONTRE	29566,60
TELEPHONE	1430,78		
RECEPTION	484,00		
PUBLICITE	117,40		
T2/TRAD. WYN	200,81		
AV. RENCONTRES	24566,60	RENCONTRES ALES	1500,00
FESTIVAL 95	649,00		
TOME II WYN	39200,00		
Frais SCR T2-WY	15,00		
SOLDE	3927,30		
	91747,60		91747,60

b. Bilan au 9 novembre 1996

ACTIF		PASSIF	
Provision	15000,00	A NOUVEAU	26522,99
Immobilisation	90,00	A PAYER	54200,00
A RECEVOIR	26666,60		
CPT SUISSE FF	6129,83		
CAISSE SUISSE FF	833,45		
CCP FRANCE	5191,70		
CPT Crédit Ag.	1383,60		
CAISSE FRANCE	676,61		
LIVRET FRANCE	28678,50	SOLDE	3927,30
	84650,29		84650,29

Dans le budget prévisionnel, une provision de 5000,00 FF est proposée dans le cadre des projets épée et constitution de la vidéothèque. Cette proposition est adoptée à l'unanimité. Au vu des résultats, le montant des adhésions est maintenu à son niveau actuel.

Les bilans moral et financier sont approuvés à l'unanimité.

Fonctionnement du bulletin

Le retard de la livraison de l'automne est expliqué par une confusion dans l'expédition des informations de stage. La plupart ont été adressées à la Présidente qui les a fait suivre à Luc Defago qui les adressées à François Schosseler à son ancienne adresse... Ces informations ont été perdues et le retard accumulé a entraîné un délai fatal à la parution dans les temps du bulletin.

Il est donc rappelé que ces informations doivent être adressées directement à François Schosseler (17 rue Vauban, 67000 Strasbourg) et que les articles pour le bulletin doivent être envoyés à la Présidente. Dorénavant, un calendrier plus strict sera observé pour donner une marge plus confortable dans la réalisation du bulletin. Celui-ci paraîtra désormais à la fin des mois d'octobre, de février et de mai. Les articles à insérer devront arriver chez la Présidente avant la fin du mois précédant la parution.

La création de rubriques régulières telle que revue de presse, compte-rendu de lectures... serait souhaitable.

Les nouvelles associations pourraient aussi se présenter brièvement.

Livres

Le livre de WYN portant sur les applications est maintenant complètement traduit. Un retard final a été généré par un changement de logiciel de dernière minute. Néanmoins le texte devrait être prêt à la fin du mois. Le délai de parution dépendra ensuite de l'éditeur. On peut donner comme date probable la fin de l'année ou au pire fin janvier.

Serveur Internet

Ce projet est actuellement au point mort et attend une bonne volonté pour le faire fonctionner.

Fédération Européenne de TJQ

C'est un projet en gestation qui a déjà été discuté lors de trois rencontres à Strasbourg, aux Rencontres Jasnieres et à Amsterdam. Plus d'informations seront disponibles après le Forum de Hongrie. Il fait suite aux préoccupations d'un certain nombre d'enseignants, essentiellement professionnels, face aux rumeurs de réglementation en cours d'élaboration à Bruxelles. L'idée est donc de prendre position le plus vite possible, même si les statuts ne sont pas définitifs (Christian Bernapel). Luc Defago souligne que beaucoup de

problèmes restent à résoudre notamment en ce qui concerne les objectifs de cette fédération et les conflits qu'elle est susceptible de créer.

Forum Européen

Il aura lieu cette année en Hongrie et on peut poser la question de savoir si la troisième édition pourrait être organisée en France, avec une participation active du Yang Jia Michuan Tai Ji Quan. A suivre.

Revue Wen Wu

Le premier numéro est sorti et le nombre de souscriptions est prêt d'atteindre les objectifs. Le deuxième numéro est en cours d'achèvement et devrait être prêt avant l'été. Le troisième numéro ne devrait pas tarder à être mis en route. Les thèmes généraux pour les quatrième et cinquième numéros sont déjà trouvés.

Numérisation des cassettes vidéo

Actuellement trois standards différents occupent le marché et il faut attendre avant de savoir lequel l'emportera. Sony propose du matériel à hauteur de 30000,00 FF. Il est donc encore un peu tôt. Un délai de un ou deux ans semble encore nécessaire avant que le standard définitif soit abordable. En attendant se pose le problème des enregistrements les plus anciens, effectués en 86 et 87, dont certaines copies sont déjà illisibles. La proposition de dupliquer par précaution les originaux en format VHS est acceptée à l'unanimité, avec un budget de 2000,00 FF.

Epées

Christian Bernapel mentionne l'existence d'une filière possible par l'intermédiaire d'un maître d'armes qui fait exécuter des épées par une fonderie allemande. Ce sont des armes en acier, tranchantes (qui soulèvent donc des problèmes réels de transport et nécessitent des autorisations). Le prix de revient se situe autour de 3000 à 4000 francs. Par ailleurs Scott Rodell vend des épées anciennes qu'il importe de Chine.

Tirelire

Zouzou Vallothon et Valérie Opiel exposent leur projet de cagnotte, la "tirelire". Celle-ci serait destinée à aider des personnes éprouvant des difficultés financières pour participer aux rencontres de l'amicale.

Cette tirelire serait financée tous les ans par une contribution de l'amicale (1000,00 FF), une contribution de 10,00 FF par chacun des participants aux rencontres de l'amicale et des dons éventuels. Le montant de cette tirelire serait donc chaque année d'environ 2000 francs et permettrait d'aider à peu près trois personnes pour leurs frais de participation, les frais de transport restant toujours à la charge des bénéficiaires.

Le bénéfice de cette aide individuelle ne serait pas renouvelable, avec une rotation éventuelle des associations d'appartenance des bénéficiaires.

La candidature à cette aide se ferait par une lettre de motivation, parrainée par un enseignant du Collège, cette procédure visant à garantir la sincérité de la demande et à permettre l'ouverture d'un dialogue au sein des associations et l'idée étant que ce problème est d'abord interne et du ressort des associations. La tirelire n'interviendrait qu'une fois que les possibilités locales auraient été examinées.

Le critère de sélection serait la date d'envoi de la lettre de motivation, sous réserve d'aléas de distribution du courrier ou de motivation clairement insuffisante.

Après discussion la proposition est adoptée (15 pour, 3 abstentions).

Stage à Taiwan été 97

Lao Shi ayant éprouvé quelques problèmes de santé au retour de son séjour aux Etats-Unis, il prévoit de se ménager un peu l'été prochain et ne viendra pas en Europe. Par contre, il propose un stage à Taiwan si suffisamment de personnes sont intéressées. La

proposition rencontre un intérêt certain et Sabine se charge de coordonner le projet.

Contact : Sabine Metzlé
235 Grande Rue
Résidence la Feuilleraie
92380 Garches

Stock de livres

L'ATA demande à être déchargée de la fourniture de livres aux individuels et aux petites associations qui ne peuvent commander leurs livres par dizaines. Il est donc proposé que l'amicale se charge de cette gestion. Cette proposition est adoptée à l'unanimité et Anne Dourday se charge de la gestion du stock. Dorénavant vos commandes de livres WYN en petites quantités sont à adresser à:

Anne Dourday
4 rue Desgenettes
93110 Rosny sous Bois

Cassettes audio

Laoshi a sorti une cassette de si-ro rythmant la pratique des trois duans et donnant les noms de chaque mouvement en chinois. C'est assez indescriptible, il faut l'avoir écoutée. Cette cassette est disponible au prix de 50,00 FF (demander à l'ATA).

Festival 98 à New York

La question se pose d'étudier les meilleurs tarifs aériens pour s'y rendre. La proposition ne soulevant pas d'écho, elle est abandonnée.

Prochaines rencontres

L'association de Tai Ji Quan de Caen s'est proposée pour nous accueillir en 97. Le dossier, remarquablement présenté, est approuvé à l'unanimité. L'ATCHA (Annecy) annonce sa candidature pour 98.

Renouvellement du Conseil d'Administration

Se présentent comme candidats :

Christian Bernapel (INPACT, Strasbourg)
Luc Defago (ART, Genève)
Michel Frérot (Ass. TJQ Caen)
Claudy Jeanmougin (ATA, Angers)
Sabine Metzlé (Ass. TJQ Paris)
Marie-Christine Moutault (Kun Lun, Angers)
Françoise Pongy (Ginseng, Alès)
François Schosseler (ARCHIPEL, Strasbourg)

Le nouveau Conseil d'Administration est adopté dans son ensemble à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé, la Présidente lève la séance à 19h00.

陽家秘傳太極拳聯會
YANGJIA MICHUAN TAIJI QUAN LIAN HUI
AMICALE DU YANGJIA MICHUAN TAIJI QUAN
B.P. 3002 - 49017 ANGERS CEDEX 01

Liste des membres du Conseil d'Administration au 9 novembre 1996

Président :

Françoise Pongy
8, Gd Rue Jean Moulin
30100 Alès

10/04/47
Française
Infirmière

Trésorier :

Claudy Jeanmougin
Résidence de la Croix Blanche, p. 5,
23 rue des Ormeaux,
49100 Angers

19/02/50
Français
Ostéopathe

Secrétaire :

François Schosseler
6, rue de Metzeral,
67100 Strasbourg

14/07/59
Français
Physicien CNRS

Membres :

Christian Bernapel
18, rue Eugène Carrière
67000 Strasbourg

31/12/50
Français
Cadre France Telecom

Luc Defago
85, Bd Carl-Vogt,
1205 Genève

17/07/52
Suisse
Acupuncteur

Michel Frérot
26, rue du 6 juin
14940 Sannerville

29/08/27
Français
Educateur à la retraite

Sabine Metzlé
235 Grande Rue
Résidence la Feuilleraie
92380 Garches

05/06/59
Française
Etudiante

Marie-Christine Moutault
12, square des Caléides
49000 Angers

16/01/56
Française
Enseignante

楊家秘傳太極拳聯會

Amicale du Yangjia Michuan Taiji Quan

Luc Defago

87, Bd Carl-Vogt

CH-1205 Genève

Tél. : 022. 800 22 50

Fax : 022. 800 22 54

Genève, le 6.2.97

Aux membres du CA

Lors la dernière AG, il me semble qu'il y a eu vice de forme quand au vote sur la proposition Valérie/Zouzou. Pour pouvoir voter ce sujet, il eu fallu que le bureau fut averti 15 jours avant et que ce sujet soit mentionné dans l'ordre du jour de l'AG. Tel ne fut pas le cas. Le bureau fut averti 15 minutes avant l'AG et le point ne figurait pas dans l'ordre du jour et fut donc traité dans les divers. Il ne pouvait donc pas faire l'objet d'un vote ce jour là, mais en 1997. Ceci d'autant plus que le sujet est délicat : la proposition de Zouzou et Valérie étant que l'Amicale finance les frais de logement/nourriture d'une personne membre qui voudrait venir aux rencontres de l'Amicale, mais en serait empêchée pour des raisons de difficultés financières. La personne devrait d'abord épuiser les autres possibilités d'aide : auprès de l'association où elle pratique et son enseignant notamment. L'Amicale financerait cette aide en augmentant le prix de l'hébergement des autres participants aux rencontres. La difficulté est celle de l'évaluation de cette nécessité d'aide et du choix de personne. Difficultés de fonctionnement qui seraient à expérimenter. Le critère proposé fut de prendre les demandes motivées dans leur ordre d'arrivée, le cachet de la poste faisant foi.

Il faut aussi rappeler que l'Amicale fonctionne sur un système de bénévolat et de non-ingérence dans les affaires de chaque association/école membre. La proposition en tient-elle compte suffisamment ?

D'autre part, bien que le nombre de participant en pourcentage global et en nombre réel soit satisfaisant (environ 90 personnes), certaines associations ont un taux de participants plus faible. Cela tient non seulement de l'aspect financier mais aussi surtout d'un effort de publicité à faire auprès des individus et associations pour informer de l'intérêt des rencontres/ateliers de l'Amicale (ainsi que des réunions-ateliers du Collège).

En conclusion, la remise à l'assemblée prochaine s'impose d'autant plus que l'idée n'a pas fait l'unanimité et que lors du vote il y a eu des abstentions.

Luc Defago

AMICALE

du

YANGJIA MICHUAN TAIJI QUAN

STATUTS

- . Adoptés le 23 décembre 1989
- . Modifiés le 10 novembre 1990
- . Modifiés le 20 janvier 1994

Siège social: Résidence de la croix blanche, porte 5 23, rue des Ormeaux - 49100 ANGERS FRANCE
Siège administratif: 85, boulevard Carl Vogt 1205 GENEVE - SUISSE

8

TITRE 1

CONSTITUTION, DENOMINATION, OBJET, SIEGE, DUREE, MOYENS

ARTICLE 1: constitution et dénomination

Il est fondé entre les adhérents aux présents statuts une association régie par la loi du 1er juillet 1901 et le décret du 16 août 1901, ayant pour titre: "AMICALE DU YANGJIA MICHUAN TAIJI QUAN".

ARTICLE 2: objet.

Cette association se propose de poursuivre les buts suivants:

- réunir les personnes qui pratiquent la forme de Taiji quan enseignée par Maître Wang Yen-nien, résidant à Taipei, Taïwan;
- faire le nécessaire pour favoriser la formation de ses enseignants;
- susciter et entretenir des relations amicales entre les membres, maintenir leur solidarité, permettre et encourager les échanges;
- présenter et défendre les intérêts de tous les membres de l'association dans les démarches décidées après consultation de l'ensemble des membres, sans toutefois intervenir dans le fonctionnement interne des associations et groupements adhérents;
- développer le Taiji quan dans son esprit et ses techniques tout en mettant en oeuvre les moyens pour favoriser les échanges portant à la fois sur les concepts, les techniques et la recherche.

ARTICLE 3: Siège.

Le siège social est fixé au:

Résidence de la Croix Blanche, porte 5
Rue des Ormeaux
49100 ANGERS

Il pourra être transféré par simple décision du Conseil d'Administration; la ratification de l'Assemblée générale sera nécessaire.

ARTICLE 4: durée.

La durée de l'association n'est pas limitée.

9

ARTICLE 5: moyens.

Pour atteindre les buts énoncés dans l'article 2, l'association utilisera tous les moyens appropriés:

- la tenue d'assemblées périodiques;
- l'organisation de manifestations propres à promouvoir les objectifs et à favoriser les échanges entre les différents membres;
- l'éventuelle publication d'une revue ou d'un bulletin, de brochures, circulaires ou autres formes de publications;
- la diffusion de l'ensemble des cours, stages, et autres manifestations qui pourraient être organisés par les divers membres;
- tous moyens permettant de favoriser la formation de l'encadrement.

TITRE 2

MEMBRES, COTISATIONS, ADMISSION, RADIATION.

ARTICLE 6: membres.

Peuvent être membres de l'association:

- les associations loi 1901, déclarées ou non, ou assimilées, et les groupements dont les objectifs sont conformes à ceux de l'article 2;
- les individus qui poursuivent les mêmes buts que l'article 2.

Les membres ci-dessus définis sont considérés comme membres actifs.

Outre les membres actifs, l'association peut comprendre des membres d'honneur, des membres bienfaiteurs et des membres souscripteurs.

Les membres d'honneur sont ceux qui, pour des services rendus, sont désignés par le Conseil d'Administration et sont dispensés d'adhésion.

Les membres bienfaiteurs sont ceux qui soutiennent l'association par le versement d'une adhésion supérieure.

Les membres souscripteurs participent exceptionnellement aux manifestations organisées par l'association; ne versant pas d'adhésion, ils paient ces manifestations en conséquence.

Les membres actifs apportent à l'association un concours régulier et bénévole, et paient une adhésion annuelle.

ARTICLE 7: cotisations.

L'Assemblée générale fixe chaque année le montant de l'adhésion à verser par les membres de chaque catégorie.

Pour les associations loi de 1901, déclarées ou non, ou assimilées, et les groupements, l'adhésion annuelle sera forfaitaire pour les 15 premiers adhérents de celle-ci, et augmentée du 1/15 de cette adhésion forfaitaire par adhérent supplémentaire.

Cette adhésion forfaitaire ne pourra être supérieure à 3 fois la moyenne des adhésions annuelles de base demandées par les associations membres à chacun de leurs propres adhérents.

L'adhésion afférente aux individus sera fixée annuellement par l'Assemblée Générale.

Les membres bienfaiteurs devront s'acquitter d'une adhésion au moins égale à cette adhésion forfaitaire.

ARTICLE 8: admission.

L'admission d'un nouveau membre est prononcée par le Conseil d'administration et doit être ratifiée par l'Assemblée Générale.

Toute demande d'adhésion devra être formulée par écrit et adressée au Président, accompagnée de la somme requise.

Les associations loi de 1901, déclarées ou non, ou assimilées et groupements, devront également présenter un exemplaire de leurs statuts ou, à défaut, les buts poursuivis par leur groupe.

Les individus joindront à leur demande une note précisant leurs motivations et leur itinéraire dans la pratique du Taiji quan.

Chaque membre admis s'engage à respecter les présents statuts dont un exemplaire lui sera remis lors de sa demande d'adhésion.

ARTICLE 9: radiation.

La qualité de membre se perd par:

- démission adressée par écrit au Président de l'association;
- le non-renouvellement volontaire de la cotisation annuelle;
- le décès d'un individu membre;
- exclusion prononcée par le Conseil d'Administration pour motif grave, tout acte portant préjudice moral ou financier ou tout acte comportant une violation des présents statuts.

Toute exclusion prononcée par le Conseil d'Administration sera ratifiée par l'Assemblée Générale; elle ne pourra être définitive qu'après l'audition de l'intéressé s'il en manifeste le souhait.

TITRE 3

DROITS, OBLIGATIONS, RESPONSABILITES.

ARTICLE 10: droits.

L'ensemble des membres, tels que les définit l'article 6, pourra bénéficier de tous les services et participer à toutes les activités proposées par l'association.

Seuls les membres actifs, tels que les définit l'article 6, auront le droit d'être représentés aux Assemblées générales selon les modalités suivantes:

- chaque association loi 1901, déclarée ou non, ou assimilée, et groupement, sera

représentée par un délégué mandaté par elle, plus un si le nombre d'adhérents dépasse 100; ce ou ces délégués auront le droit de vote, parole et éligibilité;

- les individus auront droit à être représentés par un ou plusieurs membres ayant pouvoir de parler, voter et être élu au Conseil d'Administration. Le nombre de représentant sera de 1 (un) par tranche de 100 membres individuels pour un nombre minimum de 2 membres individuels en dessous duquel il ne pourra pas y avoir de représentant.

Les individus désigneront en leur sein par vote à majorité simple à un tour leur(s) représentant(s). Ce vote s'effectuera lors de l'Assemblée Générale avant l'élection du Conseil d'Administration.

Les membres individus pourront aussi exprimer leur choix de vote par courrier. Cependant, le vote ne pourra être remis en cause pour des motifs de retards postaux.

Au cours des votes organisés lors des Assemblées Générales ou des réunions du Conseil d'Administration, chaque membre présent pourra représenter par procuration un seul membre absent, à la condition que celui-ci ait justifié son absence par une lettre écrite contenant le nom du bénéficiaire de la procuration.

Chaque membre pourra bénéficier de ces droits à la condition d'être à jour de ses cotisations.

ARTICLE 11: obligations.

L'ensemble des membres, tels que les définit l'article 6, devra respecter les présents statuts et les règlements généraux établis par l'association.

Ils devront également payer l'adhésion annuelle définie par l'article 7 et l'Assemblée Générale.

Les membres actifs concernés doivent participer aux Assemblées Générales ou aux réunions du Conseil d'Administration; trois absences consécutives non justifiées par écrit pourront être la cause d'une procédure d'exclusion.

ARTICLE 12: responsabilités.

Aucun membre ou administrateur de l'association n'est personnellement responsable sur ses biens propres des engagements contractés par elle. Seul le patrimoine de l'association répond de ses engagements.

TITRE 4 **ADMINISTRATION**

ARTICLE 13: Assemblée Générale Ordinaire.

L'Assemblée Générale Ordinaire est constituée par la réunion des membres actifs concernés tels que les définissent les articles 6 et 10.

Elle se réunit une fois par an à la date et au lieu fixés par le Conseil d'Administration; quinze jours au moins avant la date prévue, les membres

concernés sont convoqués par écrit par les soins du Secrétaire; les convocations comportent obligatoirement un ordre du jour; un point ne figurant pas à celui-ci ne pourra pas faire l'objet d'une décision lors de l'Assemblée Générale en question.

Elle est présidée par le Président ou le Vice-Président, ou, à défaut, par un autre membre du conseil d'Administration; Le Président de l'Assemblée désignera le secrétaire.

Les membres concernés votent le rapport moral, le rapport d'activités, les comptes de l'exercice, le budget de l'exercice suivant et délibèrent sur toutes autres questions mises à l'ordre du jour.

Il est procédé, après épuisement de l'ordre du jour, au remplacement au scrutin secret, du Conseil d'Administration. sortant.

Les résolutions soumises à l'Assemblée Générale sont adoptées à la majorité des membres concernés présents; aucune condition de quorum n'est requise pour que l'Assemblée Générale Ordinaire puisse délibérer; en cas de litige, la voix du Président est prépondérante.

L'Assemblée Générale ordinaire oblige par ses décisions tous les membres, y compris les absents.

ARTICLE 14: l'Assemblée Générale Extraordinaire.

Une Assemblée Générale Extraordinaire peut être convoquée à la demande du Conseil d'Administration ou de la moitié des membres concernés plus un, pour:

- révoquer le Conseil d'Administration;
- dissoudre l'Association;
- délibérer sur la fusion de l'association avec une autre association poursuivant les buts similaires;
- prendre toutes autres décisions présentant un caractère prioritaire.

Elle doit réunir au moins la moitié des membres concernés.

Si ce quorum n'est pas obtenu, l'Assemblée est convoquée une 2ème fois à quinze jours d'intervalle et cette seconde assemblée pourra délibérer quel que soit le nombre des membres présents ou représentés.

Les modalités de convocation à cette assemblée sont les mêmes que celles d'une Assemblée Générale Ordinaire.

ARTICLE 15: le Conseil d'Administration

L'association est dirigée par un Conseil d'Administration composé de 3 à 15 élus au scrutin secret par l'Assemblée Générale et choisis en son sein.

Le Conseil d'Administration est renouvelé chaque année, les membres sortant étant rééligibles.

Il est nécessaire d'être âgé de 18 ans pour faire partie du Conseil d'Administration.

Si un siège d'Administrateur devient vacant dans l'intervalle de deux Assemblées Générales Ordinaires, le conseil pourra pourvoir provisoirement à son

remplacement; il sera tenu d'y procéder si le nombre des administrateurs se trouvait ramené à 2, le nombre des administrateurs ne devant être inférieur à 3; les pouvoirs des membres ainsi élus prennent fin à l'époque où devrait normalement expirer le mandat des membres remplacés; les nominations ainsi faites par le Conseil sont soumises à la ratification de l'Assemblée Générale Ordinaire.

Les décisions sont prises à la majorité des voix; en cas de litige, la voix du Président est prépondérante.

ARTICLE 16: attributions du Conseil d'Administration.

Le Conseil est chargé de:

- faire circuler les informations susceptibles d'intéresser les membres de l'association, qui lui sont transmises par l'un des membres ou tout autre canal;
- organiser toutes consultations des membres de l'association;
- exécuter les décisions prises par les membres lors des Assemblées Générales;
- décider et mettre en oeuvre tous moyens permettant de servir les buts de l'association;
- élire le Président.

ARTICLE 17: pouvoirs du Conseil d'Administration.

Le Conseil d'Administration est investi d'une manière générale des pouvoirs les plus étendus, dans la limite des buts de l'association et des lois en vigueur.

Il peut autoriser tous actes et opérations permis à l'association, qui sont nécessaires à la réalisation des résolutions adoptées par les membres.

Dans ce cadre et dans ce cadre seulement, il fait ouvrir tous les comptes en banque, aux chèques postaux et auprès de tous autres établissements de crédits, effectue tous emplois de fonds, contracte tous les emprunts hypothécaires ou autres, sollicite toutes subventions, requiert toutes les inscriptions et transcriptions utiles.

Il autorise le Président et le Trésorier à faire tous actes d'achats, aliénations et investissements reconnus nécessaires, des biens et valeurs appartenant à l'association, et à passer les marchés et contrats utiles à la poursuite de son objet.

ARTICLE 18: le bureau exécutif.

Le Conseil d'Administration élit parmi ses membres le Président et un ou plusieurs Vice-présidents.

Pour des raisons administratives, le Président désigne les autres membres du bureau, qui ne font pas forcément partie du Conseil:

- un secrétaire et, s'il y a lieu, un secrétaire-adjoint;
- un trésorier et, s'il y a lieu, un trésorier-adjoint.

Le choix du Président devra être approuvé par le Conseil d'Administration.

ARTICLE 19: frais et débours.

Les fonctions des membres des Assemblées Générales et du Conseil d'Administration sont bénévoles, toutefois les frais et débours, occasionnés par l'accomplissement de leur tâche, leur seront remboursés, au vue des pièces justificatives, dans des proportions établies par le Conseil d'Administration.

Le rapport financier, présenté à l'Assemblée Générale, doit faire mention des frais de mission, de déplacement ou de représentation payés à des membres du Conseil d'Administration ou de l'Assemblée Générale.

TITRE 5

RESSOURCES, COMPTABILITE, DETTES

ARTICLE 20: ressources.

Les ressources de l'association se composent:

- du produit des cotisations,
- des contributions bénévoles,
- des subventions, dons et legs qui pourraient lui être versés,
- du produit des fêtes et manifestations organisées par elle,
- des intérêts et redevances des biens et valeurs qu'elle pourrait posséder,
- des rétributions pour services rendus,
- de toutes autres ressources qui ne seraient pas contraires aux lois en vigueur.

L'association ne peut engager que ses fonds propres, régulièrement obtenus à l'aide des moyens ci-dessus.

Il ne pourra être fait appel à une contribution exceptionnelle qu'avec l'accord de l'unanimité absolue des membres de l'association.

ARTICLE 21: comptabilité.

Il est tenu au jour le jour, par le trésorier, une comptabilité en recettes et en dépenses pour l'enregistrement de toutes opérations financières.

ARTICLE 22: dettes.

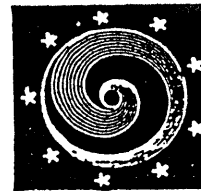
Aucun des membres ne peut être responsable des dettes engagées par l'association, ceci en vertu de l'article 12 des présents statuts.

TITRE 6

MODIFICATION DES STATUTS, DISSOLUTION DE L'ASSOCIATION

ARTICLE 23: modification des statuts.

Les présents statuts peuvent être modifiés sur la proposition du Conseil d'Administration ou d'au moins la moitié des membres, et par décision d'une Assemblée Générale prise avec un quorum et une majorité de la moitié plus un des membres titulaires.



FEDE OU UNION DES TAICHI CHUAN EUROPEENS
OU POUR LE TAICHI CHUAN EN EUROPE
ET AUTRES ARTS INTERNES
FETC. OU UETC.
274 RUE SAINT HONORE 75001 PARIS
TEL 45 43 03 96 (FETCC)- TEL 1 FAX 42 69 31 04

ARTICLE 24: dissolution de l'association.

En cas de dissolution forcée ou volontaire prononcée par une Assemblée Générale Extraordinaire avec un quorum et une majorité de la moitié des membres concernés plus un, cette même assemblée désignera un ou plusieurs commissaires chargés de la liquidation des biens de l'association et dont elle déterminera les pouvoirs pour réaliser l'actif et acquitter le passif.

L'actif net subsistant sera attribué obligatoirement à une ou plusieurs personnes morales existantes ou à créer, poursuivant des buts similaires et qui seront nommément désignées par l'Assemblée Générale Extraordinaire.

En aucun cas les membres de l'association ne pourront se voir attribuer, en dehors de la reprise de leurs apports, une part quelconque des biens de l'association.

TITRE 7

REGLEMENT INTERIEUR, FORMALITES ADMINISTRATIVES

ARTICLE 25: règlement intérieur.

Un règlement intérieur peut être établi par le Conseil d'Administration et devra être approuvé par l'Assemblée Générale.

Ce règlement éventuel est destiné à fixer les divers points non prévus par les statuts, notamment ceux qui ont trait à l'administration interne de l'association.

ARTICLE 26: formalités administratives.

En plus des formalités de déclaration, le Président, ou tout autre membre du Conseil d'Administration, sera chargé de faire connaître dans les 3 mois aux autorités concernées:

- le changement de titre de l'association,
- les modifications apportées aux statuts,
- les changements survenus au sein du Conseil d'Administration et du bureau,
- la dissolution de l'association.

Fait à Paris le 23 décembre 1989

Modifié à Angers le 10 novembre 1990

Modifié à Angers le 20 janvier 1994

Le Président

Luc DEFAGO

le Mardi 13 Aout 1996

Aux amis congressistes

Chers amis

Voici la liste des participants au Premier Congrès Européen de Strasbourg, liste que nous vous avions promise. Nous n'avons pu faire plus vite car notre secrétariat est fermé jusqu'au 1er Septembre.

Vous nous demandez des photos, mais nous attendons que vous nous en adressiez, avec un reçu ou une facture pour les tirages que nous vous rembourserons. Nous pourrions ainsi dupliquer les tirages pour ceux qui en désirent, notamment pour ceux qui souhaitent publier une photo avec infos dans leur pays..

Nous préparons une cassette-vidéo souvenir que nous vous proposerons contre participation aux frais dès qu'elle sera prête.

D'ores et déjà, la FST Fédération Suisse, la Tai Chi Union for Great Britain et bien sûr, la FTCCT française sont d'accord sur le principe: fonder une organisation administrative dans un premier temps dans le but d'unir, représenter, construire ensemble..... De nombreuses associations non présentes au Congrès de Strasbourg mais déjà informées par les participants, nous signalent leur accord : Italie, Danemark, Allemagne, Suède, Norvège, Espagne, Finlande.....

D'autres groupes, en revanche, sont plus allergiques aux structures ou effrayés par elles, ce que nous comprenons fort bien, et nous prévoyons de les rencontrer si cela est possible.

Ils nous signalent, par exemple, que nous n'avons pas organisé la 1ère rencontre européenne, puisqu'il y en a eu d'autres, auparavant..

Mais nous sommes le Premier Congrès organisé par un regroupement administratif, la FTCCT, et ayant pour but de fonder une organisation administrative pour représenter les Taïchi Chuan-s Européens, ou les enseignants, et cherchant à garantir pour l'avenir qu'il n'y ait pas de mainmise quelle qu'elle soit, sur notre Art au moment où les pays européens reformulent les lois du sport et de la culture, et les pays asiatiques font de même..

Ainsi, la Fédération des Tai Chi Chuan Traditionnels, en France, où le monopole de l'enseignement rémunéré a été donné à la Fédération Française de Karaté par le Ministère des Sports, prouve aux pouvoirs publics que cette loi ne convient pas au Tai Chi Chuan et qu'elle reste difficile à imposer totalement, puisque 6000 pratiquants solidaires paient notre licence..



IIe FORUM EUROPEEN DE TAI CHI ET QI GONG

13 Juillet 1997 - 20 Juillet 1997

Mosonmagyaróvár - HONGRIE

faisant partie de 140 groupements réunissant eux mêmes de nombreuses associations. Cela a même obligé la Fédération de Karaté à revoir ses propositions concernant le Taïchi Chuan, mais il reste que sa domination n'est pas admissible pour les pratiquants, et que si elle se perpétue en France, cela peut avoir des répercussions négatives sur d'autres pays d'Europe..

C'est donc bien le Première Congrès administratif. Les autres rencontres, en revanche, n'ont pas formé jusqu'à présent de structure similaire et n'ont pas l'expérience vécue de ce genre de problème..

Des groupes européens importants et leaders dans leurs pays se penchent actuellement sur nos statuts, version fin Juillet qui seront revus d'ici la fin Septembre et que nous vous adresserons alors. Pour l'instant, aucune proposition définitive satisfaisante n'est prête, bien qu'il y ait urgence, mais nous souhaitons permettre à une majorité d'écoles de nous rejoindre en confiance pour établir ce projet.

La FTCCT française rappelle qu'elle ne se charge pas elle même de diffuser vos infos, et ne s'en est jamais chargée, comme cela a été voté en AG et Collège Technique. Elle n'a pas non plus l'adresse des licenciés, les domiciliant avec leur nom au siège de l'association dont ils font partie

Mais, sa liste d'associations étant publique et régulièrement remise à jour, (laisser un message sur le répondeur avec vos coordonnées pour la recevoir), toute personne peut informer la totalité de nos associations membres....Ainsi aucune nouvelle n'est filtrée par nous-mêmes, c'est simplement à vous de faire ce travail.

Elle n'invite aucun maître, chinois ou autre....laissant à chacun le soin d'organiser son enseignement comme il l'entend.

En revanche, elle invite tout enseignant ou groupe européen à participer aux démonstrations en mosaïque lors de la Fête des Taïchi Chuan et autres Arts Internes à Paris le Dimanche 29 Septembre 1996 de 10h30 à 16h30. Demandez des invitations à la FTCCT 33:(0)1 45 43 03 96.


Si vous étiez présents lors de la fermeture du Congrès de Strasbourg, vous savez sans doute que Dan Docherty, membre fondateur et ancien président de l'Union for Great Britain, a proposé d'organiser le Second Congrès Européen pour notre Fédé ou Union Européenne, à la suite du Forum qui était déjà prévu, afin de réunir ainsi le maximum de participants européens de tous styles et de toutes tendances et d'élargir l'idée d'une vision d'ensemble et d'une solidarité européenne des pratiquants de Taïchi Chuan. Cela avait été accepté unanimement.

Ces manifestations auront lieu en Hongrie, près de Budapest.

En voici les dates:

Le Forum Européen de Taïchi Chuan et QiGong 5 au 11 Juillet 97
Le 2e Congrès Européen 12 et 13 Juillet 97

Bien amicalement et pour le Taïchi Chuan Européen


Hugues Deriaz, président de la FTCCT

Faites circuler en Europe la version anglaise de ce courrier, ainsi peut être, que la traduction en Anglais de la plaquette fédérale que les associations ont préalablement reçue, et que l'article paru dans un magazine américain sur notre FTCCT, déjà reçu aussi...Cela peut susciter de l'intérêt, en tous cas c'est une info d'actualité. Donnez-nous vos adresses européennes. Merci !

Tai Chi Union for Great Britain, Netzwerk Taiji Quan + Qi Gong, Tai Chi Verein Shambala, Taiji Stichtung T.Q.Q., A.R.A.M.I.S., Jasniers

Inspiré par le succès du 1er Forum Européen de Tai Chi et Qi Gong déroulé en Italie du Nord en 1995, le deuxième Forum sera réalisé en Hongrie en plein coeur d'Europe où un large public de toutes différentes régions d'Europe se présentera. La participation au Forum est libre pour tous styles et associations. La croissance de l'intégration politique et de la coopération en Europe permet la même intégration et coopération au monde de Tai Chi et Qi Gong. Ce concept est reflété aussi bien par le lieu choisi que par l'équipe de présentateurs et de participants de toutes différentes nations d'Europe.

Les exercices, les cours théoriques et les discussions en groupe (la choix sera assurée par nombreuses activités simultanées) présentés par des instructeurs venus de l'Allemagne, de l'Autriche, de la Grande-Bretagne, de la France, de la Grèce, de la Hongrie, de l'Italie, de la Suède, etc. offriront aux participants l'occasion d'échanger les idées et de se développer.

Sélection du programme:- Tai Chi & Qi Gong à l'Est et à l'Ouest, Les Classiques de Tai Chi Chuan, Tai Chi & Qi Gong en Europe Occidentale et en Europe Orientale, Les Arts Martiaux Extérieur et Intérieurs, Méthodes d'Educatons dans les Domaines de Tai Chi et Qi Gong, Tai Chi & Philosophie Chinoise, Tai Chi au Niveau de Competition & Application.

Programme	7.30 - 9.00	exercices du matin - Tai Chi / Qi Gong
	9.00	petit déjeuner
	10.15 - 12.30	conférence + discussions
	12.30	déjeuner
	3.00 - 4.30	exercices / discussions spécialisées
	5.00 - 6.30	exercices / specialist discussion spécialisées
	7.30	dîner
	evenings	programme libre - heures de repos pour méditation / exercices en paire / discussions

Autre programmes:

- Samedi: soirée (d'ouverture)
- Les participants auront l'occasion de visiter Budapest, le capital du pays (derni jour)
- Vendredi: soirée finale

European Network Forum, 9 Ashfield Road, London, N14 7LA, UK. Tel: 44 - 181 - 368 6815

— X —

J'aimerais avoir plus d'information sur le Forum Européen de Tai Chi et Qi Gong de 1997.

Nom: M/Mme/Mlle _____ Prénom _____

Adresse: _____

Tél: _____

nouvelles de la Fédération Suisse de Tai Ji Quan

La Fédération Suisse de Taiji Quan s'est réunie le 17 novembre à Lausanne pour une rencontre suisse de Tui Shou (pushing hands). 35 participants de plusieurs cantons, notamment Berne, Fribourg, Neuchâtel, La Chaux-de-Fonds, Brig, Sion, Martigny, Bex, Lausanne et Genève sont venus communiquer leur enthousiasme pour la pratique du Taiji Quan, en dehors de toute velléité de distinction de style. Les participants pratiquèrent d'abord une série de mouvements d'assouplissement proposés par Cornelia Gruber et des exercices en Tuishou visant à faire mieux sentir les limites de son équilibre pour le passage du poids du corps d'une jambe à l'autre. Cornelia proposa ensuite un exercice de sensation en aveugle et en déplacement. Un partenaire ferme ses yeux et se guide au ressenti du contact de sa main avec l'avant-bras de son partenaire, le but de l'exercice étant de coller, adhérer parfaitement aux déplacements de l'autre, que ce soient des pas en arrière, en avant ou des rotations, élévation ou abaissement des bras et mains. Ensuite Luc Defago montra un exercice à deux de déplacement du partenaire, le poussant pas à pas sans perdre un instant le contrôle à la fois de son propre centre de gravité et celui de son partenaire (poussée active puis poussée passive). Luc proposa également un exercice de poussée et esquivé circulaire horizontale ainsi que de poussée verticale avec les deux mains agissant de concert pour esquiver et pousser tour à tour. Ces deux exercices se pratiquèrent sur place, à pas fixes et à pas mobiles.

A midi, une partie du groupe alla au restaurant et une autre piqua sur place un buffet canadien bien copieux. Les discussions allèrent bon train, ambiance sympathique. A 14h, le Tui shou libre commença et tout le monde eut le loisir de pratiquer la poussée libre en déplacement des pieds (huo Bu) et à pieds fixes (Ding Bu). Chacun changeait de partenaire tous les 10 minutes. L'après-midi s'écoula très rapidement ainsi. Chacun eut du plaisir d'être confronté à la différence de style et de personnalité des autres s'enrichissant ainsi au contact d'autrui.

Le comité de la FST se réunit de 14h à 15h pour tenir son assemblée. Le comité décide notamment de réitérer une rencontre de Tuishou en 1997 et d'y intégrer des ateliers spécifiques de Taiji Quan.

Dans la revue Optima, distribuée gratuitement dans toutes les pharmacies de Suisse, un interview du président de la FST a rencontré beaucoup de succès. Il a été très lu et j'ai reçu de nombreux appels téléphoniques de toute la Suisse alémanique et de la Suisse romande. J'ai ainsi pu donner des adresses de lieux de cours des enseignants de Taiji Quan et de Qi Gong de toutes les grandes villes. Ainsi l'utilité de la FST est mise en avant et cela fait une bonne publicité pour la FST. J'ai donné aussi des adresses des enseignants non membres de la FST en renseignant de façon large. A chacun de faire aussi le bon geste de devenir membre et de cotiser à la FST. Parfois, je n'ai pas pu donner d'adresse d'enseignants n'en connaissant point : à Winterthur, par exemple ou à Yverdon. Je serais donc reconnaissant à chacun de compléter le listing d'adresses de la FST en me communiquant les noms et adresses des enseignants que vous connaissez. D'avance merci de votre collaboration.

Bonne année 1997 et bonne pratique du Taiji Quan. Luc Defago

L'Association de Taiji Quan de CAEN vous invite.....

Nous ne savons pas si LILLE sera choisie pour les prochains Jeux Olympiques mais CAEN a été acceptée à l'unanimité pour organiser les Rencontres 97 de l'Amicale, les 8, 9, 10 et 11 novembre 1997. Quel honneur, quel prestige, quelle joie !!!!

Le lieu : à 25 km de Caen, HOULGATE, charmante station balnéaire de la côte de Nacre, n'a pas la renommée de Deauville, mais un charme rétro certain. Un vieux château au milieu d'un parc, à 1,5 km de la plage, c'est le CREPS où sont rassemblés les bâtiments pour l'hébergement, les repas, les salles pour la pratique, les espaces verts, le sauna.

C'est aussi le pays d'Auge, avec ses pommiers, et qui dit pommes...dit calvados, cidre, tarte tatin, et sous les pommiers, des vaches pas folles du tout...qui dit lait...dit camembert, livarot, pont-l'évêque, teurgoule....

Comment y accéder ? : par le train, jusqu'à CAEN (pensez aux tarifs joker) et ensuite les bus verts. En voiture, par l'autoroute A13 Paris-Caen.

Vous trouverez tous les détails, prix, plans, horaires, dans le bulletin de juin 1997. Un bulletin d'inscription vous sera envoyé en septembre.

Entre autres, au programme est prévu une soirée Art et Taiji Quan. Tous les moyens d'expression y sont conviés. Pour cette soirée contacter dès maintenant :

Michel FREROT au 02 31 23 33 66

Alors dès maintenant, ouvrez votre agenda tout neuf et inscrivez que les 8, 9, 10, et 11 novembre 1997 vous venez à la grande fête du Taiji Quan en Normandie, à HOULGATE.

Les membres de l'Association de Taijan Quan de CAEN seront heureux de vous y accueillir.

Bonjour d'Afrique,

Après presque trois ans vécu en République Démocratique de DJIBOUTI, comme Prévôt des Forces Françaises, il m'est venu à l'idée de vous faire une synthèse de mon séjour où la pratique du Tai chi chuan a été une découverte pour nombre de résidents.

Le pays tout d'abord :

DJIBOUTI est un état grand comme la Bretagne mais cinq fois moins peuplé. Ce petit état se trouve entouré par la Somalie, l'Éthiopie et l'Érytrée, ainsi que par la Mer Rouge et l'Océan Indien.

Sa capitale, DJIBOUTI est implantée sur une presqu'île à l'entrée et au sud du Golf de Tadjourah, havre de tous temps pour les boutres et les cargos.

Deux ethnies principales, comme dans tous les pays Africains, se partagent le pouvoir. Les Afars et les Issas. Dans l'immédiat, la majorité gouvernementale est Issa.

La religion y est l'islam.

Les Djiboutiens, en règle générale, sont très accueillant et très amicaux. Très timides également, c'est à vous de faire le premier pas. Comme partout, une main tendue, un sourire et les portes et les coeurs s'ouvrent...

DJIBOUTI est un pays où la couleur de la pierre donne le ton à la nature. Ici elle est grandiose et sauvage. La brousse présente des teintes allant du beige au noir, en passant par le gris de la lave. Les animaux sont dans le ton, hyènes, antilopes et guépards pour les sauvages, troupeaux de dromadaires, de chèvres et d'ânes, car dans la brousse la vie y est essentiellement pastorale. Très peu de végétaux, visibles seulement pour les ruminants, mais lorsque le soleil se couche les parfums qu'ils exhalent sont incomparables.

Comme en opposition à ces couleurs monochromes, la mer apporte une extraordinaire palette multicolore.

Plages blanches, transparence de l'eau variant du vert émeraude au bleu outremer, avec sous la surface, des poissons aux formes et aux couleurs sans limites rivalisant en beauté avec les fluorescences des coraux. Tout y a été créé pour l'enchantement de l'oeil.

Pays volcanique, posé sur le Rift Valley, DJIBOUTI possède beaucoup de curiosités qui peuvent charmer le touriste. Le GOUBETH, dans le prolongement de la baie de Tadjourah où des monstres marins y vivaient. Le LAC ASSAL, situé à moins 150 m, véritable banquise de sel, régulièrement traversée par les caravanes transportant le précieux produit en Éthiopie et dans les pays voisins. Le LAC ABBE, paysage lunaire où les sources d'eau chaude ont créé de véritables cheminées. Les montagnes du Nord aux formes pyramidales qui auraient inspirées les égyptiens. Les ILES DES SEPT FRÈRES mondialement connues par les plongeurs sous-marins.

Si vous voulez en savoir davantage sur ce pays, lisez les romans autobiographiques d'un amoureux fou de cette partie du monde, HENRY DE MONFREID, si mal aimé par les colons, mais si proche de nous dans sa façon de voir les gens.

Un peu plus de 3000 hommes, de toutes les Armes, forment les Forces Françaises stationnées à DJIBOUTI.

Le président des Arts Martiaux, du Club Sportif des Forces Armées m'a contacté pour créer une section TAI CHI CHUAN. C'était en 1994. Ayant eu auparavant quelques expériences en la matière, je me suis jeté à l'eau.

Le lieu de travail, pendant la saison fraîche, est une terrasse carrelée dominant la mer. Le travail se fait sur fond de ressac. Les cours entièrement gratuits, au nombre de deux par

semaine, ont lieu la nuit, de 19 à 21 heures. (Le soleil se couche, tous les jours qu'Allah fait, à 18 heures 15.)

En période chaude, la température monte jusqu'à 56° (à l'ombre) la nuit elle ne descend pas en dessous de 40°. Les cours se font donc dans des salles climatisées que la Marine ou l'Aviation me prêtent gracieusement.

Le nombre d'élèves dans une saison ne dépasse pas la trentaine, pour des raisons purement techniques. (Place, qualité du travail, etc...) Mes élèves sont officiers ou chefs de services pour les militaires. Pour les civils, ils viennent du personnel soignant (médecins, infirmières) du personnel enseignant (professeurs, instituteurs) ou des commerçants. De nombreuses nationalités sont représentées : Français, Pakistanais, Roumain, Djiboutiens et... Chinois. En effet, deux Docteurs Chinois (Stomatologiste et Acupuncteur) de la République Populaire de Chine, travaillant la « Petite forme de Pékin » ont décidé d'apprendre notre forme. En ce qui concerne les Djiboutiens je pense qu'un petit noyau va se créer après mon départ. (13 postures, 1° et 2° Duan)

L'atmosphère y est très conviviale. Pas de barrière, de couleur ou de nationalité, de fortune ou de position, même chez les militaires. Tous découvrent le TAI CHI CHUAN, apprennent leur corps et la beauté du geste. Dans ce cadre idyllique tout le monde s'entraide apprenant ainsi à mieux se connaître.

Jean-Paul ALLMANG
(Ex-Rochelais)



INFORMATION DE DERNIERE MINUTE

Enfin une réponse du Ministère. Elle s'est fait attendre mais j'espère que vous savourerez autant que moi son contenu. Je vous la donne avec plaisir et je souhaite que vous compreniez tous son importance au moment où des fédérations flirtent avec le diable pour une peau de chagrin qui sera bien vite regrettée.

J'attire tout particulièrement votre attention sur la dernière phrase concernant une réforme récente. Je ne connais pas le contenu de cette réforme mais, dès que j'en saurais plus, je ne manquerai pas de vous informer. Il apparaît clairement que le passage du degré fédéral ne sera plus obligatoire pour se présenter au diplôme d'état. Bravo Monsieur le Ministre, on n'en attendait pas moins... Le résultat de cette réforme est une perte du pouvoir fédéral sur une mainmise scandaleuse sur des diplômes d'état.

Bref, si une fédération délégataire conserve le devoir d'organiser la discipline sportive, si elle possède un avantage du fait de la dispense des épreuves physiques pour le titulaire d'un degré fédéral, nous ne serons plus tentés d'appartenir à un organisme qui relève plus d'une secte que d'un organisme de tutelle d'état pour nous présenter aux examens afin d'être en règle avec la loi.

Aujourd'hui, j'invite tous les enseignants à passer bien vite le tronc commun et tous ceux qui ont le tronc commun à passer les épreuves spécifiques. Ces derniers peuvent nous rejoindre pour la préparation physique que nous organisons en avril. Plus nous serons à nous présenter et moins la dictature fédérale s'imposera.

Par ailleurs, nous sommes sur le point de déposer les statuts d'un syndicat professionnel européen des enseignants des techniques martiales et de santé venant de Chine. Ceux qui sont intéressés peuvent nous contacter.

Claudy Jeanmougin

Directeur de l'Ecole Française de Taiji quan

(Seul et unique organisme européen de formation des enseignants des techniques martiales et de santé indépendant de toute autre structure.)

24



DELEGATION AUX FORMATIONS
Département de la Réglementation
et de la Prospective
DAF/1 N° 0096
Alain LE ROHELLEC/NE
Téléphone : 01-40-45-96-53

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Paris, le 28 JAN. 1997

MINISTÈRE DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS

Monsieur,

En réponse à votre lettre du 9 janvier dernier, j'ai l'honneur de vous apporter les réponses suivantes :

Il n'est pas nécessaire d'être licencié à la fédération française de karaté et arts martiaux affinitaires pour se présenter au brevet d'Etat d'éducateur sportif du premier degré, option karaté, spécialité Taichi chuan.

Je vous précise toutefois que pour se présenter à l'examen, il faut présenter une "attestation de possession d'un grade de premier dan, au sens du décret du 2 août 1993".

Or ledit décret précise en son article 2 que les dans sont délivrés par les fédérations titulaires de la délégation du ministre chargé des sports.

Il en résulte que pour se présenter à un brevet d'Etat dans votre spécialité, un contact avec la fédération française de karaté et arts martiaux affinitaires pour l'obtention du grade dan est indispensable.

Vous me demandez ensuite s'il est indispensable d'être licencié à ladite fédération pour candidater à l'examen d'initiateur fédéral du premier degré : cette question relève du droit interne de la fédération, hors délégation donnée par l'Etat. Je vous précise en outre qu'une réforme récente de l'examen d'Etat ne rend plus obligatoire la possession du diplôme fédéral pour s'y présenter mais permet simplement d'être dispensé de l'épreuve technique.

Restant à votre disposition, je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.

Monsieur Claudy JEANMOUGIN
Ecole française de Taiji Quan
BP 3002
49017 ANGERS CEDEX 01

Le Chef du Département
de la Prospective et de la
Réglementation

Jean PENOT

Les rencontres amicales de l'amicale à Sablé.

C'est avant tout un grand merci que je voudrais adresser à A.R.A.M.I.S. pour la gentillesse de l'accueil, le soin apporté à l'équilibre et à l'agrément des repas et surtout pour leur sens de la fête où musiciens et danseurs nous ont entraîné dans la danse - gigue, rondes, scottisch et autres variations irrésistibles bien que je n'arrivasse jamais à savoir sur quel pied danser.

Enfin merci à tous ceux, membres du bureau et autres qui se sont engagés pour faire tourner les réunions, assemblées et ateliers.

Depuis longtemps branché sur la mouvance de notre style j'ai pu mesurer combien avait progressé l'idée d'un travail en commun où l'esprit de clan, de chapelle ou la simple enflure du moi font place à l'échange de sensibilités sur le thème qui nous rassemble à savoir le TaiJiQuan. Me semble donc venu le temps d'ouvrir le dialogue et de trouver un terrain où, au-delà du simple échange de techniques on puisse creuser plus profond et travailler la terre qui nous constitue et justifie notre travail en commun.

Je me permets donc de suggérer quelques orientations de travail.

Outre les ateliers "à la demande" qui sont précieuse information sur les besoins des participants, on pourrait proposer :

- Un atelier continu sur les 3 jours où un enseignant pourrait développer un thème particulier tel que - la construction de la posture - la détente active - l'animation par le souffle - l'éveil de la sensibilité, ...

- Un atelier longue durée, 3 ou 4 heures où un invité, praticien d'une autre discipline pourrait nous enrichir de sa compréhension du geste. Les pratiquants se répartiraient en 3 ou 4 groupes qui suivraient tour à tour cet atelier.

Conscience du corps et du geste par l'eutonie - yoga - Feldenkreis - Erhenfried, ...
Corps et mouvement par l'eurythmie ou la danse indienne, chinoise, arabe, africaine, ...
Le corps respiré, le corps inspiré : Souffle, son et posture

- Des ateliers techniques où pendant une demi-heure ou plus des enseignants différents proposeraient leur compréhension
- de la même technique dans son développement formel et son exploitation bien-être, tui shou ou martial.

- d'un ou plusieurs principes de la pratique du TaiJiQuan tels qu'énoncés dans le livre de Mtre Wang : rectitude du corps - distinction yin/yang - la taille moteur de tout mouvement - pour monter il faut descendre et pour descendre il faut monter - suivre, coller, adhérer, ...

les enseignants longue durée pourraient être rétribués variablement - prise en charge de leur frais de voyage, hébergement et/ou paiement ce qui impliquerait sans doute une participation légèrement majorée des participants.

On pourrait également envisager des exposés théoriques ou des groupes de réflexion/échange sur différents thèmes.

A travers ces quelques suggestions je veux ouvrir à la conscience de la responsabilité que l'on a tous à faire vivre la tradition où il y a réception et conservation d'un précieux enseignement mais aussi et surtout exigence d'interprétation et de transmission pour que la vie circule verte viridante et verdoyante.

Jean-Luc PEROT
NATUR
NOV 76

Au lendemain de la 6e Rencontre annuelle de Taiji au Mans (Sablé sur Sarthe) chez ARAMIS

Baignée dans un flot d'émotions, de ressentis, pleine de souvenirs et de sentiments très forts, ce n'est pas la technique que j'évoquerai.

Tant de rencontres, tant de gens, de personnes, d'hommes et de femmes. De situations du présent où, mêlés les uns les autres, toute cette humanité venue partager quelques instants pour un même intérêt se retrouve.

Tous, individus, regroupés, découverts, retrouvés, mélangés, ensemble, en commun.

Toutes ces énergies qui se côtoient, qui se reconnaissent et parfois, aussi, ne se complètent pas.

Tant de temps, en commun. La pratique oui, et aussi les déplacements d'un lieu à l'autre, les repas, le feu de bois, les discussions, les rires beaucoup, les danses, les couloirs croisés dans un espace étrange, les réunions diverses où l'énergie assied le corps pour réfléchir la tête, l'Abbaye de Solemnes, ambiance différente. Alchimie d'échanges..

Trois jours. Si nombreux, si "masse", si groupe, si communauté, si moment de Vie, de partage. Comment en ressortir indemne, idem ? Comment n'en retirer qu'un pas dans la forme, qu'une découverte dans la poussée, qu'un mouvement dans l'éventail?

Comment dissocier le Taiji de la Vie? Pour moi, profondément noués, enchevêtrés, fondus, et aucune envie de trouver le moyen de remettre chaque chose à sa place. Envie de conserver au coeur ces sourires, ces regards, ces connivences, ces éclairs fulgurants de révélation quand tout s'éclaire.

Si les nuages sont ce qu'ils sont pour moi, c'est parce qu'un jour, un elfe, sur la montagne de la Rencontre Suisse, me les a enseignés. Et depuis, les nuages se souviennent au fond de moi.

Si ma pratique est devenue mienne, c'est grâce à ce moment de Rencontre, au bord du lac d'Annecy, avec l'un, où son langage du Taiji a parlé au mien. Le dé clic, l'appropriation, la reconnaissance, la magie.

Magie, oui.

Des milliers de petits événements, produits au bon moment, au bon endroit, croisant les bonnes gens.

Fluidité, temps arrêté.

Déjà que de théorie à théorie ça peut chauffer, mais de pratique à pratique, de toucher à toucher, je vous laisse vous rappeler !

Car, de toutes ces âmes associées à Sablé où aux autres Rencontres, je suis certaine d'être semblable à une partie de chacun de vous.

Humaine, faite de sensations et d'émotions que le Taiji autorise à ressurgir.

Et que le nom de Rencontre de l'Amicale sied bien ! Vraiment une Rencontre d'amis.

Le chemin du Taiji, comme celui de la Vie, est long, tortueux. Parfois bien goudronné, parfois chemin forestier. C'est bon de ne pas s'y sentir seule, que d'autres m'offrent leur mains. Pour me guider et pousser contre mon centre, histoire de m'aider à le découvrir, le faire grandir, pour rester sur ce chemin, les deux pieds sur terre.

Les pieds enracinés et la tête suspendue, un ange sur l'épaule qui se marre ou est ému de ce qui m'arrive !

Merci la Vie de m'avoir fait rencontrer le Taiji, prétexte de beaucoup de découvertes au fond du coeur, du corps, au dedans et au dehors de moi, les autres.

Car si ma pratique individuelle est riche et intense, celle partagée avec d'autres, n'est pas anodine. Elle me donne, je reçois, espérant avoir donné aussi.

Ouverture, fermeture apparente, échange.

Du modeste au grand, quelle belle Rencontre !

ZOUZOU

Suggestions pour les Rencontres de l'Amicale

Je me fais ici l'écho des demandes en tous genres formulées par quelques personnes lors des dernières Rencontres de l'Amicale à Sablé. Je porte ces propositions à la réflexion générale afin qu'un débat puisse s'instaurer sur ces sujets lors des prochaines Rencontres, à Caen.

1ère suggestion

Quand se remplit le tableau des ateliers du jour, les quelques débutants présents, qui n'osent pas encore exprimer leurs désirs tout haut, timides et peu sûrs dans leur pratique, mal à l'aise dans la cacophonie générale des demandes qui fusent de toutes parts, regardent se noircir les cases et se disent qu'ils ne vont pas trouver chaussure à leur pied.

Pour les satisfaire, peut-être conviendrait-il de réserver un atelier-débutant dans chaque tranche horaire. En comptant 4 ateliers par tranche horaire, cela laisse 12 autres ateliers pour combler la voracité des avancés dans la journée !

2ème suggestion

Certains pratiquants, ravis de se retrouver ensemble dans la grande ferveur amicale des Rencontres, sont venus me demander pourquoi celles-ci étaient limitées à 3 jours. Les réponses tiennent évidemment à la difficulté qu'éprouvent les uns et les autres à se libérer de leurs obligations respectives. Ne faudrait-il pas néanmoins réfléchir à la possibilité d'étendre les Rencontres sur 4 jours minimum, voire 5 si un pont favorable se présente ? Après tout, nos amis suisses et belges qui, eux, n'ont pas de pont, prennent des jours de congé pour venir (de loin) aux Rencontres. C'est donc possible ! Cette proposition pourrait éventuellement faire l'objet d'un vote aux prochaines Rencontres de l'Amicale ?

3ème suggestion

Après le petit-déjeuner du matin (pas chagrin), c'est la débandade, qui part en courant aux toilettes, qui va se laver les dents, qui va chercher son matériel... S'ensuit un retard pour certains qui errent ensuite à la recherche du responsable de l'atelier qu'ils avaient choisi... Et fusent au hasard des couloirs : "Tu n'as pas vu untel ? Tu sais pas où se trouve l'atelier de Tuishou ? L'éventail, c'est dans quelle salle ? Par où sont-ils partis ?...".

Pour éviter les errances fastidieuses de ces S.A.F. (Sans Atelier Fixe), il faudrait peut-être définir un "point R" (point Rencontre) dans un lieu central des bâtiments d'accueil. De cette façon, tout le monde se retrouverait à ce "point R" pour le départ de l'atelier et chacun reconnaîtrait les siens...

Françoise PONGY

COME BACK à SABLÉ

"Déjà 3 mois !" dirions nous avec cette faculté propre à l'être humain d'être absorbé, englouti, repris dans la frénésie du quotidien. Il nous est en effet difficile de penser que les rencontres à SABLÉ, c'était... juste hier, juste là derrière nous, si près et pourtant déjà si loin de notre esprit.

Ce bref espace ne peut encore effacer le contentement éprouvé lors de ces retrouvailles et surtout l'accueil que nous a prodigué ARAMIS. pendant le séjour.

Je renouvelle mes remerciements à toute l'équipe, surtout pour la performance de nous avoir inscrit dans le programme une journée de soleil radieux (si, si !) et d'avoir organisé une soirée dansante folklorique où le cocasse s'est emparé de nous dans nos efforts à gigoter dans le bon sens. Au cours de ces démêlés, mes pieds ont martelé le sol dans une cadence proche du foulage du raisin, et ont été meurtris et écrasés jusqu'à la démesure par mes voisins aussi déboussolés que moi à régler ce chassé-croisé de jambes endiablées. Merci aussi de nous avoir mitonné un repas festif très fin avec pour final un dessert (hum ! miam !) sublime : ma gourmandise fut largement comblée par le renoncement héroïque de Zouzou à mon profit.

Sans oublier le quotidien de ces trois jours où, au fil des heures, le plaisir et la joie se sont mêlés, échangés, partagés dans les ateliers qui sont le centre d'une pratique vibratoire commune et intense. Pour avoir vécu ces moments là, on se dit que SABLÉ, c'était pas si loin que ça.

Alors pour les prochaines rencontres qui auront lieu à CAEN, il ne reste qu'à se persuader que c'est la porte à côté. A coeur vaillant rien d'impossible,

Alors à CAEN ? A bientôt pour ceux qui aiment les rencontres de l'Amicale.

Françoise PONGY

Deux cents pratiquants de taiji quan en stage,
pendant trois jours, à Sablé

Un art de défense et de relaxation

Tous les ans, l'amicale des pratiquants du « taiji quan » organise une réunion de ses membres disponibles pour trois jours d'échanges. Cette année, l'association sarthoise Aramis (Association de recherche en arts martiaux interne en Sarthe) avait la charge d'organiser ce stage, au Creps de Sablé où les conditions d'accueil sont toujours excellentes.

Le « taiji quan », art martial chinois, est l'héritier d'une longue tradition d'art de défense et de préservation de la santé. « Nous devons sa découverte à M^e Wang Yen Nien, aujourd'hui un alerte vieillard qui vit à Taïwan », précise Françoise Pongy, la présidente de l'amicale.

Art martial défensif, il utilise, comme les autres arts martiaux, la puissance de l'adversaire, mais aussi des armes aussi variées que le bâton, l'épée et même l'éventail qui, à l'époque, était conçu comme une véritable arme avec pointes et lames tranchantes. Mais aujourd'hui, sa pratique permet surtout d'atteindre, grâce à la fluidité de ses mouvements, un équilibre physique et moral. « On est bien dans son corps, mais aussi bien avec les autres par l'ouverture d'esprit qu'il nous apporte », confirme une adepte. Une pratique qui favorise la relaxation, la concentration et la circulation de l'énergie, toutes choses particulièrement utiles dans le monde moderne.

Stage international

Ce stage réunit près d'une centaine de personnes de France, de

Suisse, Belgique et d'Italie, tous pratiquant le style yang. Ces trois jours permettent à chacun d'étudier de comparer et de confronter « en toute amitié », avec d'autres, sous la conduite de maîtres. C'est aussi l'occasion de faire l'assemblée générale de l'amicale.

Point de fédération, mais une amicale, celle du yangjia michuan taiji quan, qui regroupe une quarantaine d'associations de France, mais aussi d'Europe. Son siège est à Alès (8, rue Jean-Moulin, 30100 Alès).

En Sarthe, l'association Aamis fait figure de pionnière puisqu'elle fut la première en France, créée en 1980, sous l'impulsion de Serge Dreyer, diplômé de l'école yang par le M^e Wang Yen Nien. « Aramis est aussi la fondatrice et l'organisatrice des rencontres Jasnieres en juillet », ajoute Alain Lelarge, l'un des enseignants. Ces journées regroupent 200 participants, pratiquant tous les styles et venus de toutes les parties du monde. Le taiji quan, un art que viennent de découvrir les pays occidentaux et qui, chaque année, trouve de plus en plus de pratiquants.

Contacts et renseignements. - Centre d'action sociale des Sablons, au Mans. S'y rendre les lundis, mardis et mercredis. de 18 h à 19 h 30, tél. 02 43 84 60 66.

Article tiré du journal «Ouest-France», du 2 novembre 1996

Le travail du souffle dans le taiji quan.

C'est le professeur de Wang Laosheu, maître Zhang Qin Ling qui a introduit le Nei Gong dans le Taiji Quan et qui a codifié les respirations dans le travail de la forme, les trois Duans.

La respiration indiquée pour les exercices de base (Qi Gong internes) est inverse de celle de la forme. A savoir: expir, on se replie, inspir on se déploie pour les premiers et l'inverse pour la forme. Pourquoi ? Dans les exercices de base on travaille sur l'étirement, dans la forme on travaille sur l'accumulation du Qi et sa libre circulation dans le corps en un mouvement continu d'alternances sinusoïdale du vide au plein et du Yin au Yang. Ainsi le pratiquant parvient à être porté par le souffle. Il se produit alors une sensation d'être porté par un coussin d'air ou d'être monté sur des vérins hydrauliques. On a l'impression de naviguer sur des vagues de plus en plus longues et fortes. L'énergie s'amplifie et descend profondément comme la quille d'un grand navire. C'est cela l'enracinement : des jambes fortes, certes. Mais surtout un souffle qui plonge ses racines dans le sol alentour.

Dans les exercices de base, on expire en ployant vers l'avant. C'est la phase d'extension de l'arrière des jambes. Bien qu'il y ait repli du devant du corps, ce qui compte ici, c'est l'étirement des jambes. En expirant, on expulse les toxines, libérant les tensions accumulées dans les tendons, ligaments et muscles. Si l'on pouvait à tout moment éliminer les toxines sans leur laisser l'occasion de stagner, s'accumuler et cristalliser de l'acide lactique, urique, pyruvique, oxalique,... dans les tissus, ceux-ci retrouveraient la souplesse du nourrisson et sa force relative : les textes taoïstes font mention du serrer ferme du nourrisson et de sa spontanéité. Bien sûr, il ne s'agit pas de redevenir nourrisson, mais de retrouver les qualités de fraîcheur et de spontanéité du nouveau-né tout en conservant les acquis de l'humain de tous âges. Le souffle est central dans ce travail, qu'il s'agisse des exercices de base (d'assouplissement), de la méditation debout sur une jambe ou sur les deux, de la forme ou du travail des armes et du Tui Shou. Toujours, le souffle porte, s'allonge, relaxe, étire, libère, affine les sensations, guérit les blessures, circule jusqu'au bout de l'épée, de la perche, des doigts il atteint l'adversaire et guérit le partenaire. De notre centre, il atteint les confins de l'univers. Jamais il ne s'épuise. Ce qui est capital pour le travail du Tui Shou. L'essoufflement empêche la concentration et la relaxation. Or, celui-ci intervient lorsque la force brute est utilisée et que vous butez contre la force de l'autre. Ce qui est à éviter à tout prix. Ce n'est que lorsque la force de l'autre tombe dans le vide et ne rencontre jamais aucune opportunité pour s'appliquer que vous pouvez contrôler vos mouvements et ceux de l'autre à votre guise et rester relaxé. Votre souffle reste profond et semble vouloir se déployer sans avoir jamais besoin de le faire. Il reste disponible le long de votre colonne vertébrale. Dans le Tui Shou, il faut éviter d'expirer complètement. Il doit toujours rester une réserve de souffle dans le Dantien inférieur, contrairement aux exercices de base où il s'agit de s'étirer. La respiration doit rester imperceptible à l'adversaire. Le souffle sort et entre tranquillement sans mouvement des narines ou des lèvres. Le mouvement du Dantien est imperceptible, tenu. Bien sûr, la poitrine ne se soulève pas. Ainsi on peut progresser dans l'art du Tui Shou (pousser des mains) et évoluer en San Shou, pratique du combat libre.

Luc DE FAGO

POSTURE _ STATURE _ ATTITUDE - PRESENCE

La Colonne - Un socle, un fût vertical et un chapiteau.

L'homme vivant, debout sur le plan horizontal est comme une colonne dressée. Un appui en terre, socle et soubassement, un élan qui le redresse à la verticale et l'élève vers le ciel et au sommet un chef qui couronne l'édifice.

Chacun est tendu entre terre et ciel et ne peut quitter son ancrage terrestre sous peine de décoller, de perdre la tête ni oublier son tropisme céleste sans s'avachir, s'écrouler jusqu'à tomber à terre (tombe, cadavre). **ATTRACTI ON**

La posture exprime la manière dont on est posé au sol (ponere - placer, poser), la place et la position qu'on occupe, il réfère à une situation spatiale : On est planté là.

La stature (statum, supin de stare - se tenir debout) évoque davantage la manière dont on se tient debout ; de bout, on a deux bouts - tête et pieds. Habituellement les pieds sur terre, on se redresse et on occupe l'espace c'est-à-dire qu'on prend du volume, une hauteur (taille), une largeur (carrure) et une profondeur (épaisseur).

L'attitude témoigne de la manière dont on habite son corps, elle évoque le maintien et le comportement.

S'ajoute un sens actif (agere - agir), la dimension psychique entre en jeu.

On se donne à connaître dans la manière dont on se tient et se comporte.

On pourrait évoquer l'allure, le port de tête, le maintien ...

Notre bagage génétique inné, nos premières empreintes acquises mais aussi toute notre expérience émotionnelle retenue ou refoulée s'inscrivent en nous pour modeler notre corps, limiter notre souffle et modifier notre fonctionnement.

Toute notre relation au corps et donc à nous-mêmes s'en trouvera colorée et, à son tour colorera subtilement nos attitudes et nos aptitudes, notre relation à la vie et aux autres.

La pratique du TaiJiQuan en faisant appel à notre sens interne, proprioceptif ouvre la relation à soi-même et invite à ressentir, à voir et à reconnaître ces contraintes cachées dans le corps. Elle permet de relire les conditions qui ont présidé à notre élaboration et partant de s'affranchir de ce qui n'est plus désirable parce qu'inadapté, artificiel ou toxique ; elle est l'occasion de se déconditionner.

La posture droite, debout est l'apanage de l'humain.

La verticalité nous pose des problèmes de statique, relatifs à l'équilibre du corps. La terre attire à elle tous les corps qui s'en éloignent et la pesanteur agit sur toutes les parties de notre corps. Il faut donc nous porter, nous supporter et nous comporter.

Comment vous portez-vous ? n'est pas une vaine question mais une des premières étapes de la rectification.

Le tonus postural nous tient debout par le jeu des actions/réactions musculaires et c'est la rectitude qui offre la plus grande économie de moyens pour la meilleure stabilité et la plus grande disponibilité en position debout.

La rectification de la posture ne fait pas appel à un effort musclé sur un corps que l'on veut mater - fesses serrées, ventre sanglé - mais bien à une reconnaissance et un ajustement des tensions pour ne garder que le nécessaire et le suffisant.

Le corps n'est plus un outil ou un objet mais notre première habitation.

Construire la posture revient à se construire.

Bien-être, mal-être sont inscrits sous forme d'aisance ou d'inconfort dans toutes les peaux, les enveloppes qui nous emballent de la tête aux pieds, de la cellule aux tissus organisés.

La détente sera donc la face cachée du travail de rectification.

POSTURE _ STATURE _ ATTITUDE - PRESENCE

Les zones de tensions seront préférentiellement situées là où il y a quelque chose à tenir ou retenir ; là où il y a risque d'échappement, de débordement, de chute ou d'envahissement réels ou imaginaires.

Cette Ce façon de voir permet une lecture de soi en différents niveaux articulés.

Dans la posture on verra les troubles de l'appui et de la construction

- difficulté à se tenir, défaut d'alignement et d'équilibre, inclinaisons ou torsions.

Dans la stature se révéleront les difficultés à se sentir, se contenir ou se protéger

- avachissement ou rigidité, repli sur soi ou ouverture, détente ou crispation

Dans l'attitude on pourra lire les troubles de la relation à soi et à l'autre.

- Aisance de la respiration, portée de la voix, luminosité du regard, clarté du propos... liberté du discours gestuel : portée, rythme, capacité à exprimer...

Dans la pratique

A partir d'une bonne prise de terre, on va superposer les pièces de l'ossature dans un empiement régulier de strates horizontales ordonnées autour de l'axe central figuré par la verticale où se coupent les plans sagittal et frontal médiaux.

Sur cette charpente bien ordonnée, qui tient " de soi " on va pouvoir abandonner à la pesanteur toutes les tensions superflues et les laisser s'écouler vers les parties déclives pour lester la posture.

Il est amusant de suivre ce travail de dépouillement sur le thème du vêtement.

En effet, l'habit comme l'habitude et l'habitation ont une souche commune dans le latin habere = avoir, se tenir - ils témoignent chacun dans leur nuance d'une manière d'être, de se comporter.

Le costume, de l'italien costume = coutume souligne les différences d'âge, de sexe, de condition ou de fonction.

Sous nos vêtements de tissu est un autre tissu : Le tissu conjonctif - qui a fonction de joindre, de relier, de faire tenir ensemble - Il nous enveloppe dans des membranes qui relient toutes les parties du corps sans solution de continuité.

Sous l'appellation générale de fasciae, ce tissu s'organise de haut en bas en faisceaux longitudinaux qui sont maintenus à différents niveaux horizontaux pour éviter qu'ils ne se laissent aller.

Ces niveaux de contention sont comme des ceintures ou des cloisons (diaphragmes) où s'exagèrent préférentiellement les crispations et les restrictions

ils sont habituellement soulignés par le vêtement.

Le fond du bassin, diaphragme pelvien par la petite culotte,

La taille, diaphragme respiratoire par la ceinture

La poitrine par la chemise qui se fait parfois camisole et la brassière qui se fait soutien-gorge,

La gorge par le col qui évoque bien le ressèment où le collier et la cravate soulignent l'entrée thoracique,

Le crâne coiffé d'un chapeau ou d'un casque dont la jugulaire serre le cou au niveau du plancher de la bouche alors que le turban et le bandeau évoquent la cloison méningée qui tapisse l'endocrâne.

Comme on dégrafe une ceinture ou dessère un lien, tous ces étages seront à libérer pour laisser couler les tensions parasites qui brident le libre mouvement.

On pourra de même dégrafer tous les bracelets et anneaux qui serrent les doigts, les coudes et les genoux, les hanches ou les épaules, partout où une articulation assure le passage harmonieux d'un mouvement.

Il s'agit donc de se déshabiller, de se mettre à l'aise, au large pour retrouver en soi la matière première sur laquelle on pourra librement travailler à se construire, corps et âme.

TAI - CHI QUAND TU NOUS TIENS....

Qui s'y frotte s'y pique, il est unique il est typique, il est Divin mais...si malin, il est sans parole il bloque, son silence est révélateur de sa Grandeur et, l'on reconnaît alors sa valeur d'être... être pratiqué en toute sérénité. Mais, il faut savoir l'interpréter pour mieux l'apprécier...

Son Pouvoir est Magique bénéfique, énergétique il communique sa chaleur par sa lenteur, tout en légèreté et subtilité il est remarquable, admirable, et possède un secret, le secret du bien-être être sage.. il n'a pas de limite d'âge, il est une " Jouvence..."

Le mettre en pratique est tout un Art de vivre, l'Art de se parfaire pour être... mais, l' Honneur en revient de droit à QUI l'enseigne avec une dextérité assurée et, l'on ne peut que s'incliner et respecter ce savoir discret, raffiné, effacé, qui est tout à l'image de QUI le porte, on ne s'y trompe...

Qui s'y frotte... en restera " Piqué envoûté " on ne sait plus s'arrêter, même... la Langue du palais s'en mêle, elle fait la Belle, elle salive elle s'active, elle se colle se décolle, elle fait du Tai-Chi aussi....

Mais... hélas... il restera malgré tout une " Romance Inachevée " dans sa continuité car, il y a l'âge, l'âge du " malin " qui a ses limites, que l'on tentera de " surpasser..." mais, si l'on sait prendre le temps... de faire...

LE TAI - CHI CHUAN.....

*Jeannine. 68 ans
1 an de pratique*



L
A
N
E
E
D
U
B
O
E
U
F

MESSAGES

DU COLLEGE DES ENSEIGNANTS

Des propositions adoptées lors de notre dernière assemblée générale j'ai deux messages à vous transmettre.

Le premier s'adresse plus particulièrement aux jeunes groupes isolés qui ressentent le besoin d'une assistance technique. Qu'ils me contactent pour que je les mette en relation avec un enseignant à même de les aider.

Le second concerne tous ceux qui se posent des questions sur la pratique. Qu'ils me les envoient. J'ouvrirai une rubrique réponses (collégiales) aux questions (concises et précises) dans les prochains bulletins.

En attendant bonne pratique à tous,

le secrétaire,

Jean-Claude TRAP 56, rue du Dr Mangeney 68100 MULHOUSE

☎ 03.89.65.51.12 jean-claude.trap@roche.com

WEN WU

Le numéro 2 devrait sortir en mars (riche mois). Nous en sommes au travail de correction des épreuves et cela prend du temps puisque nous le faisons faire par les auteurs en ce qui concerne les textes étrangers.

En ma qualité de directeur de la rédaction et gestionnaire de "l'entreprise", je vous encourage à en faire la publicité pour que vous-mêmes puissiez bénéficier d'un tarif préférentiel. Parlez-en autour de vous, aux pratiquants des autres styles si le travail vous plait. Si vous avez des critiques à faire, mieux vaut me les adresser afin de faire avancer le projet. Une cinquantaine de souscriptions supplémentaires serait bien accueillie pour avoir un regain d'oxygène.

Le numéro trois reçoit déjà des articles.

Vous voulez voir l'une de vos oeuvres publiée? Alors, adressez-nous votre manuscrit à l'adresse ci-dessous mentionnée

WEN WU - La plume et le poing
Directeur de la rédaction: Claudy JEANMOUGIN
BP 3002
49017 ANGERS CEDEX 01
FRANCE

BULLETIN DE COMMANDE

Je soussigné(e)

NOM:

Prénom:

Adresse complète et lisible:

.....
.....
.....
.....

Tél. n°:

- YANGJIA MICHUAN TAIJI QUAN - Tome 1
 - Le geste par l'image: 420 FF x
 - K7 Audio (Enchaînement) 60 FF x
- Total à payer:

J'ai choisi le règlement du montant de 352,50FF sous forme:

Chèque ci-joint

Pour les résidents en dehors de la France:

Mandant postal envoyé le:.....

Veuillez adresser ce Bulletin de commande à:

AMICALE DU YANGJIA MICHUAN TAIJI QUAN
Trésorier: Claudy JEANMOUGIN
BP 3002
49017 ANGERS CEDEX 01
FRANCE

YANGJIA MICHUAN TAIJI QUAN

Ouvrages de Maître

WANG YEN-NIEN

1. Tome 2

Vous avez été nombreux à souscrire au Tome 2 de la série proposée par Maître Wang et vous vous interrogez certainement sur l'avance du travail.

Le travail progresse... La traduction était achevée en août dernier. Depuis ce temps nous sommes sur le travail de correction, d'ajustement des textes et de la mise en page. Alors que la mise en page était au point sur un logiciel, il m'a été demandé de le transférer sur un autre logiciel qui sera plus facilement exploitable à Taïwan. Cela m'a seulement pris 57 heures de travail sur mes nuits, puisque le jour il faut bien que je gagne ma vie...

Je pense qu'en mars l'impression sera en cours d'achèvement. Je vous demande encore de la patience. Je puis vous promettre que pour les ouvrages à venir nous nous y prendrons autrement et que les délais prévus seront respectés. Il fallait un ajustement de méthode entre Taïwan et la France, c'est chose faite et tout ira bien.

2. Tome 1

Lors de la dernière assemblée générale, il a été convenu que l'Amicale se chargerait de distribuer les Tomes 1 et 2 aux membres qui ne pouvaient pas se permettre de faire une commande de dix ouvrages à Taïwan, minimum exigé pour honorer une commande.

Nous avons donc fait une commande d'une vingtaine d'ou-

vrages mis à la disposition des individus ou des associations qui voudraient un nombre inférieur à 10 unités. Il va de soi que le tarif ne saurait être le même puisque nous assumons d'une part les taxes et ensuite les frais d'envoi. L'ouvrage qui coûte au départ de Taïwan 350F sera vendu sur une base de 420F frais de port inclus.

3. K7 Audio

Il est également possible de se procurer la K7 audio éditée par Maître Wang. Le tarif est de 60FF l'unité port inclus.

4. Sommes-nous une épicerie?

Etrange question n'est-ce pas? Cela nous a été demandé lors des dernières rencontres de l'amicale. Quelques uns ont trouvé étrange que nous fassions souvent la publicité de "produits" en provenance de Taïwan. Que répondre sinon que nous faisons également dans le bulletin le même type de publicité, à savoir celle des stages organisés par ces personnes, celles-là même qui posaient la question.

Oui, nous continuerons à faire la publicité des ouvrages de Maître Wang car cela répond parfaitement aux buts de l'Amicale (voir l'objet de l'Amicale dans les statuts que nous reproduisons dans ces pages). Et en faisant cela nous n'avons vraiment pas l'impression de "graisser" des revenus mais bien de répondre à une demande.

Mieux encore, nous devons être fiers de notre style qui est un des rares à fournir une documentation aussi précise. Nous possédons des références sérieuses qui assureront l'avenir du style au même titre que les différents enseignements qui peuvent être prodigués.

Le Trésorier de l'Amicale

Claudy Jeanmougin



Sabine METZLE
01 47 95 34 13

Chers amis,

Comme vous le savez, un stage de taiji quan animé par Maître Wang a lieu cet été du 10 août au 30 août 1997 à Taiwan . Il aura pour thème : le tuishou, le neigong, les yongfa du 2ème duan, et l'épée Wudang, un week end touristique et d'échanges taijiquanesques avec des chinois est également prévu .

Ce stage est limité à 35 personnes et coûte selon la formule que l'on choisit 8600 FF soit 1650 US\$ ou 13286 FF soit 2592 US\$, ce prix comprend les cours, l'hébergement (dans un superbe hôtel d'architecture chinoise), le petit déjeuner, le bus d'aéroport, le voyage touristique et le banquet d'adieu .

Il y a à ce jour 28 inscrits, il reste donc quelques places, avis aux amateurs . Le billet d'avion de groupe coûte 4722 FF avec la Malaysian airlines, le départ est prévu le 8 août et le retour le 30 août .

Donc , récapitulons : séjour : 8600 FF + billet : 4722FF+participation au frais de l'organisation :70FF + visa : 200FF + dépenses personnelles,

Pour tous renseignements complémentaires contactez-moi:

Sabine Metzlé

téléphone/ fax : 01 47 95 34 13

Résidence de la Feuilleraie

235 grande rue

92380 Garches

Sabine

Dernière minute !

A la date de parution du bulletin, il est très probable que le nombre limite d'inscriptions sera déjà atteint.

Néanmoins, pour les retardataires qui prennent connaissance de ce stage et souhaitent tenter leur chance, il reste peut-être une ou deux places vacantes (sans parler d'un éventuel désistement).

Avant de réserver votre billet d'avion, téléphonez donc à Sabine pour savoir ce qu'il en est...

Stage 1997 à Taiwan avec Maître Wang

Programme

Un stage de 3 semaines, du 9 au 31 août 1997, animé par maître Wang est proposé à Taiwan. Il portera sur l'épée Wudang, (épée nouvelle), les techniques d'épée, le Tuishou, le Neigong et les applications du 2^e Duan. Le nombre de participants est limité à 35 personnes. Il est obligatoire de loger au Grand Hôtel de Taipei et de participer à l'ensemble du stage. Il fait très, très chaud et humide. Prévoir protection contre les moustiques et petit gilet pour les restaurants qui ont l'air conditionné.

Conditions d'admission: connaître les 2 premiers Duans et l'épée Wudang partiellement. **Dernier délai d'inscription: 1er mai.**

Le programme proposé par Maître Wang est le suivant:

1^{ère} semaine du 11 août au 16 août:

6h00 - 7h15 : pratique du matin
7h30 - 8h30 : épée Wudang + techniques
10h00 - 12h00 : Neigong
10h00 - 21h00 : Tuishou

samedi après-midi et dimanche libres

2^{ème} semaine du 18 au 22 août:

6h00 - 7h15 : pratique du matin
7h30 - 8h30 : épée Wudang + techniques
10h00 - 12h00 : applications du 2^e Duan
19h00 - 21h00 : Tuishou

samedi 23, dimanche 24, lundi 25 août voyage à Gaoxiong

3^{ème} semaine du 26 au 31 août:

6h00 - 7h15 : pratique du matin
7h30 - 8h30 : épée Wudang + techniques
10h00 - 12h00 : applications du 2^e Duan
19h00 - 21h00 : Tuishou

Samedi 30 août : banquet d'adieu

Dimanche 31 Août : départ des stagiaires

Les stagiaires sont logés au Grand Hôtel à Taipei (magnifique hôtel d'architecture chinoise) en chambre double, près du lieu habituel de pratique, ceci pour éviter tous les inconvénients des transports et pour permettre à chacun de se concentrer uniquement sur la pratique. Il est prévu de pratiquer dehors (près du Grand Hôtel) et en salle.

Le prix du séjour: FF. 8500.- comprend:

- le stage
- chambre double du 9 au soir au 31 août + petit-déjeuner (buffet) convenant également aux végétariens
- réception d'accueil + banquet d'adieu
- aller-retour Gaoxiong (ville du sud de Taiwan) + hôtel et petit-déjeuner
- transport aller-retour de l'hôtel à l'aéroport de Taipei

Le prix du séjour ne comprend pas:

- le billet d'avion (environ SFr. 1500.-)
- le déjeuner et le dîner (compter environ FF. 100.- par jour)
- dépenses personnelles

Pour avoir une chambre simple, il faut ajouter FF. 4'686.-

Si vous avez des questions, suggestions et surtout si vous êtes intéressés par le voyage, contactez Sabine Metzlé en précisant votre no. de tél. et votre adresse:

SABINE METZLE
235 Grande Rue
Résidence La Feuilleraie
F 92380 G A R C H E S

Tél. / fax : 01 47 95 34 13

44

BREVET D'ETAT D'EDUCATEUR SPORTIF

Préparation au Diplôme fédéral 1^{er} degré

à l'attention de tous les détenteurs du Tronc commun

L'Ecole Française de Taiji quan fait une préparation spécifique style FFKAMA pour ceux qui veulent se présenter au 1^{er} degré Fédéral de Taiji quan, grade nécessaire pour pouvoir se présenter aux épreuves spécifiques du BEES. Ce stage s'adresse en priorité à ceux qui possèdent le tronc commun du BEES.

Sans avoir encore la réponse précise du Ministère, je puis vous assurer qu'il n'est pas nécessaire d'appartenir à la FFKAMA pour se présenter à cet examen. Nous continuons à nous rebeller contre le pouvoir abusif des Fédérations (je n'en connais plus une qui vaille mieux qu'une autre) pour défendre les libertés individuelles chères à nos institutions. Nous entendons sans cesse que nous sommes un pays de droit, alors que ce droit soit respecté.

Le prochain passage de grade 1^{er} degré aura lieu au mois de juin. A priori, il suffit de se présenter à l'heure, muni d'un certificat médical attestant que vous pouvez pratiquer le Taiji quan (C'est pas mal d'exiger cela pour une technique réputée de santé...). Au dernier passage, les droits d'inscription étaient de 100F. Sachez aussi que ces épreuves sont ouvertes au public.

Le stage que nous proposons est orienté principalement sur les applications martiales des gestes (Yongfa) des formes les plus répandues (YANG et CHEN).

Lieux du stage

A l'est d'Angoulême dans un centre régional de plein air.

Dates: du 14 au 19 avril 1997

Coût: 2130F (hébergement et restauration inclus), possibilité de règlement étalé.

Animateurs: 3 professeurs de l'Ecole Française de Taiji quan et 2 Diplômés d'Etat option Taiji quan diplômables de l'Ecole.

Renseignement:

**ECOLE FRANCAISE DE TAIJI QUAN
BP 3002 - 49100 ANGERS CEDEX 01
Tél. 02 41 43 67 40 (Répondeur 24h/24h)**

45

Chers amis Tao shi,
 En juillet dernier, nous étions quelque
 personnes à goûter au plaisir du Taij Quan
 à la plage. Per éventail, sabre, Tui-shou, gongxi
 locale, spée "famille" Wei Gong, tous les ingrédients d'un
 savante alchimie étaient là et cela n'a pas manqué :
 les participants sont restés enchantés, rajeunis, meilleurs
 et ... Bronzés !
 Or donc, cette année, on remet ça !

Llançà

30 juin au 5 juillet 97

Le lieu: Llançà - Costa Brava - Espagne.

Comment y aller: En voiture - 700 Km d'autoroute via "le Boulou".
 En train - direct via "Pont-Bou" - de nuit-de jours.

Où loger: à l'hôtel Berra entre, 60 et 80 Frcs la demi-pension par
 personne et par jours - à 10m. de la plage. (pour les
 fauchés, me téléphoner on arrangera ça....)

Programme: début des cours lundi 30 juin à 9 heures
 fin: samedi 5 juillet dans la soirée.

Pratique: de 7h à 8h, de 9h à 11h et de 21h à 22h
 programme de travail suivant les niveaux et les désirs
 des participants - débutants bienvenus.

Enseignant: Luc Defago et "Cie".

Prix du cours: 200Frcs.

Préinscription: elle n'engage à rien, elle doit me parvenir avant le
 1er février. En retour, vous recevrez toutes précisions nécessaires
 fin Février début Mars et pourrez ainsi confirmer votre inscription
 en toute connaissance de cause.

votre adresse :

à combien verez vous :

à renvoyer à:
 Laurent Rochat
 Lot. "Le Genevois"
 F-74160 ARCHAMPS

Tel-Fax: (059) 4 50 43 77 72

Votre calendrier...

Voici les informations de stages parvenues au 20 janvier 97.
 A coté du nom de l'organisateur figure le numéro de téléphone utile pour obtenir de
 plus amples renseignements.

ARAMIS	02 43 76 88 08
18-19 janvier (Le Mans)	Connection, puissance et relaxation par W. Mertens
26-27 avril (Le Mans)	forme courte de Tai Ji Wu Dang et applications tui shou forme de sabre par D. Docherty
24-27 juillet (Marçon, Sarthe)	Rencontres Jasnières (contact 43 80 86 64) TJQ, ba gua zhang, xing yi quan Intervenants multiples

ARCHIPEL 03 88 60 60 19

25-26 janvier
(Strasbourg) De la racine aux doigts : mouvement et relaxation
par W. Mertens

ART 022/700 71 81

26 janvier
12 février
(Lausanne) Forme, application martiale et self-défense
(9h00-13h00)
Par L. Defago et J. Pinto

16 mars (G)
20 avril (L)
25 mai (L)
8 juin (B) Applications martiales et lien avec tui shou
(G = Genève, L = Lausanne, B = Bex)
(9h00-12h00)
par L. Defago

25 janvier
(Genève) Epée et éventail (9h00-12h00)
par L. Defago

9 mars
(Bex) Tui shou et perche (9h00-12h00 et 14h00-18h00)
par L. Defago

8-11 mai
(Champéry) Nei gong et forme
par L. Defago

31 mai-1er juin
(Puidoux) Stage tous niveaux
par L. Defago

17 mars-8 avril
(Sikkim et Buthan) Voyage trekking et TJQ
Enseignant : L. Defago. Guide : P. Simha

2, 23 mars et
27 avril
(Genève) Stage de Tui Shou
(9h00-13h00)
par Pascal Fessler

Association de Tai Chi Chuan de Paris
01 45 66 55 99 ou 01 49 85 13 52 ou 01 46 80 39 28

26 janvier	Applications martiales	
23 février	10h00-12h30	
18 mars	par S. Metzlé	
20 avril		
25 mai		
22 juin		
(Paris 15 ^{ème})		
19 janvier	Epée, perche et nei gong	(9h00-12h00 et 13h45-16h30)
2 février	Epée, perche et tui shou	"
23 mars	Éventail, épée et perche	"
27 avril	Epée et perche	"
18 mai	Nei gong et tui shou	"
8 juin	Epée, perche et éventail	"
(Versailles)	par S. Metzlé	

ATA 02 41 43 68 88 ou 02 41 39 74 37

25-26 janvier	Formes, applications, tui shou, éventail
22-23 mars	
17-19 mai	par C. Jeanmougin
(Séverac)	
14-19 avril	programme non-précisé
(près Angoulême)	par C. Jeanmougin
21-22 juin	Rencontres de printemps
(étang de Malagué)	par C. Jeanmougin
29-31 août	Stage de clôture
(Chambon)	par les enseignants d'Angers et d'Angoulême

ATCHA 04 50 45 50 31

17-19 mai	Epée
(Annecy)	par H. Mouthon

Collège européen des enseignants du YJMTJQ 03 89 65 51 12

23-24 mars	Atelier du Collège
4-5 octobre	(programme et intervenants à préciser)
(Chatenay-Malabry)	

Ecole de la Main Franche (0) 81 74 24 94 (8-9 hrs)

18 janvier	1 ^{er} duan
(Namur)	par J.L. Pérot
19 janvier	Tui shou : 13 exercices de base
16 mars	par J.L. Pérot

(Namur)

1 ^{er} mars	Tui shou : exercices de base de l'école Wang Sheng Shyan
(Namur)	par M. Bouts

23 mars	Qi Gong
(Namur)	par J. Zijlstra

17-19 mai	3 ^{ème} duan
(lieu à préciser)	par M. Appelmans et J.L. Pérot

INPACT/ARCHIPEL 03 88 61 66 66 ou 03 88 60 60 19

15-16 février	Epée
(Strasbourg)	par H. Mouthon

Souffle - Mouvement et Arts Chinois Traditionnels 02 99 42 30 53

8-11 mai	1 ^{er} et 2 ^{ème} duan, Shi San Shi, tui shou, éventail
(Ile de Berder)	par C. Lephay

7-8 juin	1 ^{er} et 2 ^{ème} duan, Shi San Shi, tui shou, éventail
(Laille)	par C. Lephay

Tai Chi Centre de Montpellier 04 67 86 27 80

25 janvier	1 ^{er} et 2 ^{ème} duan, tui shou, applications 1 ^{er} duan, nei gong
29 mars	Shi San Shi, Dui Da Shi San Shi, 2 ^{ème} duan, début 3 ^{ème} duan Tui shou libre à pas fixe
3 mai	2 ^{ème} duan, 3 ^{ème} duan (2 ^{ème} partie), tui shou épée ancienne (2 premiers duans)
(Montpellier)	par A. Billard

Important !!!

La date limite pour l'envoi de vos programmes suivants est fixée au **30 mars**. Attention
au changement d'adresse : F. Schosseler, 17 rue Vauban, 67000 Strasbourg.

Toutes vos suggestions et critiques concernant l'organisation et la présentation de cette
rubrique sont les bienvenues...